

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE.....	64
COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006	65
BILANS CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006.....	66
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006	67
TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006	68
ÉTATS DES PRODUITS ET DES CHARGES COMPTABILISÉS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006	69
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE	70
Note 1 – Règles et méthodes comptables	70
Note 2 – Changement de méthode comptable.....	76
Note 3 – Évolution du périmètre.....	77
Note 4 – Chiffre d'affaires	78
Note 5 – Charges opérationnelles par nature	78
Note 6 – Autres produits et charges opérationnels.....	79
Note 7 – Coût de l'endettement financier.....	79
Note 8 – Autres produits et charges financiers.....	80
Note 9 – Impôts	80
Note 10 – Capitaux propres	82
Note 11 – Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles.....	86
Note 12 – Immobilisations corporelles.....	88
Note 13 – Impôts différés	89
Note 14 – Autres actifs non courants	92
Note 15 – Clients et comptes rattachés	92
Note 16 – Créances diverses et d'impôts.....	93
Note 17 – Trésorerie nette	93
Note 18 – Instruments financiers dérivés	99
Note 19 – Provisions pour retraites et engagements assimilés	100
Note 20 – Provisions courantes et non courantes	106
Note 21 – Autres dettes non courantes	106
Note 22 – Dettes opérationnelles.....	106
Note 23 – Dettes diverses et d'impôts	106
Note 24 – Rémunération des membres des organes de direction.....	107
Note 25 – Engagements hors bilan.....	107
Note 26 – Information sectorielle	108
Note 27 – Effectifs.....	115
Note 28 – Événements postérieurs à la clôture	115
Note 29 – Liste par pays des sociétés consolidées.....	117

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006

Aux actionnaires de Cap Gemini S.A.,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Cap Gemini S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2 aux comptes consolidés expose le changement de méthodes comptables intervenu au cours de l'exercice suite à l'application de l'amendement de la norme IAS 19 «Avantages du personnel – écarts actuariels, régimes de groupe et informations à fournir » relative à la comptabilisation des écarts actuariels au titre de régimes à prestation définies en capitaux propres consolidés. Conformément à la norme IAS 8, l'information comparative relative à l'exercice 2005 et 2004, présentée dans les comptes consolidés, a été retraitée pour prendre en considération de manière rétrospective l'application de cette norme révisée. En conséquence, l'information comparative diffère des comptes consolidés publiés au titre de l'exercice 2005.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables du Groupe, nous avons examiné le correct retraitement des comptes de l'exercice 2005 et 2004 et l'information donnée à ce titre dans la note 2 aux comptes consolidés.

- La note 1-F aux comptes consolidés expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires et des coûts liés aux prestations à long terme.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables du Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, nous nous sommes assurés de leur correcte application ainsi que du caractère raisonnable des estimations retenues.

- Un montant d'actif d'impôt différé de 888 millions d'euros figure au bilan consolidé dont les modalités de détermination sont décrites dans la note 13 aux comptes consolidés.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de l'actif d'impôt différé.

- Le montant des immobilisations incorporelles nettes, figurant au bilan consolidé, inclut à hauteur de 1 849 millions d'euros des écarts d'acquisition non amortis. Les notes 1-I et 11 aux comptes consolidés exposent les principes et méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par le Groupe pour l'évaluation de la valeur d'utilité de ces actifs.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Neuilly-sur-Seine, le 15 février 2007

PricewaterhouseCoopers Audit

Bernard Rascle

Paris La Défense, le 15 février 2007

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Frédéric Quélin

Associé

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006

	Notes	2004 (1)		2005		2006	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>en millions d'euros</i>							
Chiffre d'affaires	4	6 235	100	6 954	100	7 700	100
Coûts des services rendus	5	4 712	75,6	5 377	77,3	5 920	76,9
Frais commerciaux	5	611	9,8	524	7,6	508	6,6
Frais généraux et administratifs	5	936	15,0	828	11,9	825	10,7
Marge opérationnelle		(24)	(0,4)	225	3,2	447	5,8
Autres produits et charges opérationnels	6	(257)	(4,1)	(11)	(0,1)	(113)	(1,5)
Résultat opérationnel		(281)	(4,5)	214	3,1	334	4,3
Coût de l'endettement financier (net)	7	(28)	(0,5)	(24)	(0,4)	(10)	(0,1)
Autres produits et charges financiers	8	1	-	(14)	(0,2)	(18)	(0,2)
Résultat financier		(27)	(0,5)	(38)	(0,6)	(28)	(0,3)
Charge d'impôt	9	(226)	(3,6)	(35)	(0,5)	(13)	(0,2)
Résultat net		(534)	(8,6)	141	2,0	293	3,8
dont :							
Part du Groupe		(534)	(8,6)	141	2,0	293	3,8
Part des minoritaires		-	-	-	-	-	-

	Note	2004 (1)	2005	2006
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires		131 292 801	131 391 243	132 782 723
Résultat de base par action (en euros)	10	(4,07)	1,07	2,21
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)		132 789 755	138 472 266	147 241 326
Résultat dilué par action (en euros)	10	(4,02)	1,06	2,07

(1) Comptes retraités aux normes IFRS.

BILANS CONSOLIDÉS

AUX 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31 décembre 2004 (1)	31 décembre 2005	31 décembre 2006
ACTIF				
Ecarts d'acquisition	11	1 774	1 809	1 849
Immobilisations incorporelles	11	189	142	122
Immobilisations corporelles	12	449	399	375
TOTAL DES IMMOBILISATIONS (3)		2 412	2 350	2 346
Impôts différés (2)	13	778	828	888
Autres actifs non courants (2) (3)	14	185	164	295
TOTAL ACTIF NON COURANT		3 375	3 342	3 529
Clients et comptes rattachés (3)	15	1 773	1 798	2 063
Créances diverses et d'impôts (3)	16	219	250	214
Actifs destinés à être cédés		17	-	-
Placements à court terme	17-18	1 001	1 805	2 460
Banques	17	251	416	442
TOTAL ACTIF COURANT		3 261	4 269	5 179
TOTAL ACTIF		6 636	7 611	8 708

<i>en millions d'euros</i>	Notes	31 décembre 2004 (1)	31 décembre 2005	31 décembre 2006
PASSIF				
Capital social		1 051	1 053	1 153
Primes d'émission et d'apport		2 226	2 229	2 659
Réserves et report à nouveau (2)		13	(673)	(408)
Résultat		(534)	141	293
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		2 756	2 750	3 697
Intérêts minoritaires		-	-	-
SITUATION NETTE DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		2 756	2 750	3 697
Dettes financières à long terme	17-18	768	1 145	1 160
Impôts différés	13	95	121	118
Provisions pour retraites et engagements assimilés (2)	19	458	696	591
Provisions non courantes	20	19	14	74
Autres dettes non courantes	21	145	138	122
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 485	2 114	2 065
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	17-18	200	171	107
Dettes opérationnelles (3)	22	1 544	1 881	2 019
Avances et acomptes reçus des clients (3)	15	538	609	683
Provisions courantes	20	20	20	24
Dettes diverses et d'impôts	23	93	66	113
TOTAL PASSIF COURANT		2 395	2 747	2 946
TOTAL PASSIF		6 636	7 611	8 708

(1) Comptes retraités aux normes IFRS.

(2) Les bilans aux 31 décembre 2004 et 2005 ont été retraités dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 (Cf. Note 2 « Changement de méthode comptable »).

(3) Il convient de noter que certains postes ont fait l'objet de reclassements par rapport aux montants initialement publiés dans le rapport annuel 2005, aux fins d'une information plus appropriée (Cf. Note 1 « Règles et méthodes comptables »).

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006

en millions d'euros	Notes	2004 (1)	2005	2006
Résultat net		(534)	141	293
Dépréciation des écarts d'acquisition	6	19	6	3
Dotations nettes aux amortissements et dépréciation des immobilisations	11-12	213	200	167
Dotations aux provisions et autres charges calculées, nettes (hors actifs circulants)		24	28	97
Plus ou moins-values de cession d'actifs		(14)	(166)	6
Charges liées aux attributions d'actions et de stocks options	6	4	12	17
Coût de l'endettement financier (net)	7	28	24	10
Charge d'impôt	9	226	35	13
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	18	-	-	5
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier (net) et impôt (A)		(34)	280	611
Impôt versé (B)		4	(36)	(31)
Variation liée aux créances clients et comptes rattachés et avances et acomptes reçus des clients (2)		134	17	(181)
Variation liée aux dettes opérationnelles (2)		132	188	59
Variation liée aux autres créances et dettes diverses et d'impôts		82	93	120
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (C)		348	298	(2)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (D=A+B+C)		318	542	578
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11-12	(125)	(106)	(101)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		24	14	27
		(101)	(92)	(74)
Décaissements liés aux acquisitions de sociétés consolidées		(55)	(3)	(33)
Encaissements liés aux cessions d'activités et de sociétés consolidées	6	18	194	-
Encaissements/décaissements (net) liés aux cessions/acquisitions de sociétés non consolidées		70	5	(136)
Décaissements liés aux instruments dérivés		-	(16)	-
Encaissements/décaissements (net) liés aux autres opérations d'investissement		(10)	(2)	19
		23	178	(150)
Incidence des variations de périmètre		(5)	(6)	6
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT (E)		(83)	80	(218)
Augmentation de capital		-	5	517
Dividendes versés		-	-	(66)
Encaissements/décaissements (net) liés aux opérations sur actions propres (3)		-	(2)	2
Augmentations des dettes financières	17	43	474	45
Remboursements des dettes financières	17	(199)	(183)	(108)
Coût de l'endettement financier (net)	7	(28)	(24)	(10)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (F)		(184)	270	380
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (G=D+E+F)		51	892	740
Incidence des variations des cours des devises (H)		(9)	12	(17)
TRÉSORERIE D'OUVERTURE (I)	17	1 190	1 232	2 136
TRÉSORERIE DE CLOTURE (G+H+I)	17	1 232	2 136	2 859

(1) Comptes retraités aux normes IFRS.

(2) En 2004 et 2005, les avances et acomptes reçus des clients ont été reclassés dans la « variation liée aux créances clients et comptes rattachés ».

(3) En 2004 et 2005, les encaissements/décaissements (net) liés aux opérations sur actions propres ont été reclassés dans les flux liés aux opérations de financement.

TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006

<i>en millions d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Actions propres (2)	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Situation nette de l'ensemble consolidé (3)
AU 1^{er} JANVIER 2004 (1)	131 165 349	1 049	2 220	(5)	43	-	3 307
Augmentations de capital par levée d'options (4)	6 700	-	-	-	-	-	-
Augmentation nette de capital destinée à l'acquisition de la société Transiciel	211 129	2	5	-	-	-	7
Complément du prix d'acquisition de la société Transiciel (6)	-	-	-	-	9	-	9
Cession de 209 477 actions propres restituées en 2003	-	-	1	5	-	-	6
Valorisation des options de souscription d'actions (4)	-	-	-	-	4	-	4
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(33)	(10)	(43)
Résultat net	-	-	-	-	(534)	-	(534)
AU 31 DÉCEMBRE 2004 (1)	131 383 178	1 051	2 226	-	(511)	(10)	2 756
Augmentations de capital par levée d'options (4)	198 800	2	3	-	-	-	5
Complément du prix d'acquisition de la société Transiciel (6)	-	-	-	-	2	-	2
Elimination de 85 000 actions propres détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions (8)	-	-	-	(2)	-	-	(2)
Consolidation et élimination de 576 438 actions attribuées ou attribuables à des salariés du Groupe Capgemini (4)	-	-	-	(16)	19	-	3
Valorisation des options de souscription d'actions (4)	-	-	-	-	11	-	11
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	(192)	26	(166)
Résultat net	-	-	-	-	141	-	141
AU 31 DÉCEMBRE 2005	131 581 978	1 053	2 229	(18)	(530)	16	2 750
Augmentations de capital par levée d'options (4)	790 393	7	12	-	-	-	19
Dividendes versés au titre de l'exercice 2005 (5)	-	-	-	-	(66)	-	(66)
Emission de 312 127 actions dans le cadre du complément de prix Transiciel (6)	312 127	2	9	-	-	-	11
Reprise de provisions pour complément de prix Transiciel (6)	-	-	-	-	(11)	-	(11)
Emission de 11 397 310 actions nouvelles dans le cadre de l'augmentation de capital du 6 décembre 2006 (7)	11 397 310	91	407	-	-	-	498
Cession de 84 779 actions restituées	-	-	2	-	1	-	3
Elimination de 4 720 actions dans le cadre du programme de rachat d'actions (8)	-	-	-	(1)	2	-	1
Réévaluation et élimination des actions attribuées ou attribuables à des salariés du Groupe Capgemini (4)	-	-	-	6	(3)	-	3
Valorisation des options de souscription d'actions (4)	-	-	-	-	15	-	15
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	198	(17)	181
Résultat net	-	-	-	-	293	-	293
AU 31 DÉCEMBRE 2006	144 081 808	1 153	2 659	(13)	(101)	(1)	3 697

- (1) Comptes retraités aux normes IFRS.
(2) Cf. Note 1.K. « Actions propres ».
(3) Au 31 décembre 2006, les intérêts minoritaires sont nuls (Cf. Note 3.B. « Evolution du périmètre, exercice 2006 »).
(4) L'évaluation et la comptabilisation des attributions d'actions et des options de souscription d'actions sont indiquées en Note 10.A. « Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions ».
(5) Les dividendes versés aux actionnaires au titre de l'année 2005 s'élèvent à 66 millions d'euros, soit 0,50 euro par action.
(6) La seconde branche de l'Offre Publique Alternative d'Echange visant les actions de la société Transiciel lancée par la société Cap Gemini S.A. en date du 20 octobre 2003 comportait un mécanisme de complément de prix estimé au 31 décembre 2005 à 11 millions d'euros.
Conformément aux dispositions du § 1.4.13.6 de la note d'information ayant reçu le visa de la COB n° 03-935 en date du 29 octobre 2003, le tiers arbitre a fixé le 27 juin 2006, à 315 332 le nombre maximum d'actions Cap Gemini à attribuer en conséquence de l'exercice des 8 137 600 Bons d'Attribution d'Actions. A l'issue de la période d'exercice des bons d'attribution d'actions (du 30 juin 2006 au 31 juillet 2006), 8 055 558 bons ont été exercés et ont donné lieu à l'émission de 312 127 nouvelles actions émises sur le deuxième semestre 2006 pour un total de 11 millions d'euros. Les provisions antérieurement constituées en 2004 et 2005 pour respectivement 9 millions d'euros et 2 millions d'euros au titre de ce complément de prix ont été reprises.
(7) En date du 6 décembre 2006 la Société a procédé à une augmentation de capital en numéraire sans droit préférentiel de souscription ni délai de priorité au profit des actionnaires existants, par émission de 11 397 310 actions nouvelles Cap Gemini (après exercice de l'option de sur-allocation de 1 036 119 actions) à un prix de souscription fixé à 44,50 euros par action. Le produit brut de l'émission s'élève à 507 millions d'euros, prime d'émission incluse. Les frais d'émission s'élèvent à 9 millions d'euros.
(8) Cf. Note 10.B. « Programme de rachat d'actions ».

ÉTATS DES PRODUITS ET DES CHARGES COMPTABILISÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2004, 2005 ET 2006

<i>en millions d'euros</i>	2004 (1)	2005	2006
RÉSULTAT NET	(534)	141	293
Acquisition d'une option d'achat d'actions visant à neutraliser les effets dilutifs de l'OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003 (2)	-	(16)	-
Composante capitaux propres relative à l'emprunt obligataire émis le 16 juin 2005 (OCEANE 2005) (3)	-	40	-
Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraites et engagements assimilés (4)	(36)	(220)	150
Impôts différés reconnus en capitaux propres (5)	3	5	43
Ecarts de conversion	(10)	26	(17)
Autres	-	(1)	5
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(43)	(166)	181
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	(577)	(25)	474

- (1) Comptes retraités aux normes IFRS.
(2) Simultanément à l'émission de l'OCEANE 2005, le Groupe a décidé de neutraliser intégralement la dilution potentielle liée à l'OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003, d'un montant nominal de 460 millions d'euros et devant venir à maturité le 1^{er} janvier 2010 par l'acquisition d'une option d'achat pour 16 millions d'euros (avant impôts), portant sur un nombre d'actions égal à la totalité des actions sous-jacentes de cette OCEANE 2003 (soit environ 9 millions d'actions).
(3) Le 16 juin 2005, le Groupe a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE 2005), d'un montant nominal de 437 millions d'euros à échéance au 1^{er} janvier 2012 (Cf. Note 17 « Trésorerie nette »).
(4) Cf. Note 2 « Changement de méthode comptable » pour 2004 et 2005 et Note 19 « Provisions pour retraites et engagements assimilés » pour 2006. Les effets des gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraites et engagements assimilés sont calculés dans le tableau ci-dessus au taux de change moyen de chacun des exercices concernés.
(5) En 2004, 2005 et 2006, les impôts différés portent principalement sur les gains et pertes actuariels de la période reconnus en capitaux propres. En 2005, les impôts différés comprennent par ailleurs l'impôt différé passif relatif à la composante capitaux propres de l'emprunt obligataire émis le 16 juin 2005 pour 14 millions d'euros (Cf. (3) ci-dessus), ainsi que l'impôt différé actif pour 6 millions d'euros lié à l'option d'achat d'actions (Cf. (2) ci-dessus). En 2006, les impôts différés actifs incluent en particulier la reconnaissance au Royaume-Uni d'un actif d'impôt, pour un montant de 52 millions d'euros, portant sur des éléments constatés directement en capitaux propres entre 2004 et 2006 et relatifs aux provisions pour retraites et engagements assimilés.

NOTE 1 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2006 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2006 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Par ailleurs, le Groupe tient compte des positions adoptées par le Syntec Informatique – organisation représentant les principales sociétés de conseil et de services informatiques en France – sur les modalités d'application des normes IFRS.

Il convient de rappeler que le Groupe a choisi d'appliquer dès le 1^{er} janvier 2004 les normes IAS 32 « Instruments financiers : information à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » ainsi que la « Révision de la norme concernant la couverture de flux de trésorerie au titre des transactions intra-groupe futures ».

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2006 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement :

- IFRS 7 « Instruments financiers : information à fournir »,
- amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » portant sur les informations à fournir.

Les normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2006 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et perte de valeur ». L'application anticipée en 2006 d'IFRIC 10 n'aurait pas eu d'impact sur les comptes consolidés 2006.

Il convient de noter que certains postes ont fait l'objet de reclassements par rapport aux montants initialement publiés dans le rapport annuel 2005, aux fins d'une information plus appropriée :

- les « Immobilisations financières » ont été reclassées en « Autres actifs non courants » en 2004 et en 2005,
- les « Créances sur l'Etat et organismes sociaux » ont été reclassées en « Créances diverses et d'impôts ».

Les comptes consolidés de l'exercice 2006 ainsi que les notes afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 février 2007.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après :

A) Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Cap Gemini S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est exercé lorsque Cap Gemini S.A. a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société de manière à tirer avantage de ses activités.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Cap Gemini S.A. exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Selon cette méthode, le Groupe inclut sa quote-part dans les produits et charges, actifs et passifs de l'entreprise sous contrôle conjoint dans les lignes appropriées de ses états financiers.

Les sociétés sur la gestion desquelles Cap Gemini S.A. exerce une influence notable, sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou conjoint, sont mises en équivalence. La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation dans le compte de résultat de la quote-part de résultat de l'année de l'entreprise associée. La participation du Groupe dans celle-ci est comptabilisée au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée.

Le périmètre de consolidation figure en Note 29 « Liste par pays des sociétés consolidées ».

Les sociétés consolidées par le Groupe ont établi leurs comptes au 31 décembre 2006, selon les règles et méthodes comptables appliquées par le Groupe.

Les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Le Groupe ne contrôle pas d'entité ad hoc non consolidée.

B) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas. Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats, la reconnaissance d'impôts différés actifs, les tests de valeur sur les actifs et les provisions courantes et non courantes.

C) Conversion des états financiers

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport ont été établis en euros.

L'ensemble des postes de bilan exprimés en devises est converti en euros aux taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux moyens de la période. Néanmoins, pour certaines transactions significatives, il peut être jugé plus pertinent d'utiliser un taux de conversion spécifique. Les différences de conversion résultant de

l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserve de conversion.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserve de conversion pour leur montant net d'impôt.

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères sont comptabilisés en marge opérationnelle ou en résultat financier selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les taux de change utilisés pour convertir les états financiers des principales filiales du Groupe sont les suivants :

	Taux moyens			Taux au 31 décembre		
	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Dollar US	0,80512	0,80461	0,79710	0,73416	0,84767	0,75930
Livre Sterling	1,47413	1,46235	1,46681	1,41834	1,45921	1,48920
Dollar Canadien	0,61874	0,66459	0,70258	0,60916	0,72860	0,65441
Couronne Suédoise	0,10960	0,10779	0,10808	0,11086	0,10651	0,11061
Dollar Australien	0,59241	0,61292	0,60016	0,57277	0,62077	0,59913
Couronne Norvégienne	0,11950	0,12485	0,12434	0,12141	0,12523	0,12139
Roupie Indienne	0,01777	0,01823	0,01760	0,01684	0,01867	0,01716
Zloty Polonais	0,22119	0,24873	0,25682	0,24483	0,25907	0,26103

D) Compte de résultat

Afin de mieux appréhender les particularités de son activité, le Groupe présente un compte de résultat par fonction, faisant ressortir les éléments suivants : les coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), les frais commerciaux et les frais généraux et administratifs. Il convient de noter que ces éléments ne comprennent pas la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions et options de souscription d'actions attribuées au personnel.

L'ensemble de ces trois postes représente les charges opérationnelles qui, déduites du chiffre d'affaires, permettent d'obtenir la marge opérationnelle, un des indicateurs de performance de l'activité du Groupe.

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant de la marge opérationnelle les autres produits et charges opérationnels. Ceux-ci comprennent la charge résultant de l'étalement de la juste valeur des actions et options de souscription d'actions attribuées au personnel, ainsi que les charges ou produits non récurrents, comme les provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition, les plus ou moins-values de cessions de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration afférentes à des plans approuvés par les organes de direction du Groupe et ayant fait l'objet d'une communication externe.

Le résultat net est alors obtenu en prenant en compte les éléments suivants :

- le coût de l'endettement financier (net), qui comprend les intérêts sur dettes financières calculés sur la base du taux d'intérêt effectif, diminués des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie,
- les autres produits et charges financiers, qui comprennent principalement les réévaluations des instruments financiers à leur

juste valeur, les plus ou moins-values de cession et dépréciations de titres non consolidés, les charges d'intérêts nettes sur régimes de retraite à prestations définies, les gains et pertes de change sur éléments financiers, ainsi que les autres produits et charges financiers sur divers actifs et passifs financiers calculés sur la base de taux d'intérêt effectif,

- la charge d'impôt courant et différé.

E) Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les principes suivants :

- résultat de base par action : le résultat net (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée, ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période et calculée en fonction de la date de remboursement et d'émission des actions au cours de l'exercice,
- résultat dilué par action : le résultat net (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : (i) options de souscription d'actions (Note 10.A. « Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions »), (ii) Obligations Convertibles et/ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes.

F) Méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

A. PRESTATIONS EN RÉGIE :

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

B. PRESTATIONS AU FORFAIT :

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ».

Les coûts liés aux prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

C. PRESTATIONS D'INFOGÉRANCE :

Le chiffre d'affaires lié aux prestations d'infogérance est reconnu sur la durée du contrat en fonction du niveau de services rendus. Lorsque ces services consistent en plusieurs prestations non identifiables séparément, le chiffre d'affaires est reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les coûts relatifs aux prestations d'infogérance sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus. Toutefois, les coûts engagés dans la phase initiale du contrat (coûts de transition et/ou de transformation) peuvent être différés lorsqu'ils sont spécifiques aux contrats, qu'ils se rapportent à une activité future et/ou génèrent des avantages économiques futurs, et qu'ils sont recouvrables. Ces coûts sont alors classés en travaux en cours. Toutefois, en cas de remboursement, celui-ci est enregistré en diminution des coûts encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou en factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

G) Écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

A. ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'un regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date de prise de participation, généralement concomitante à la date de prise de contrôle. Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis.

À la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises est affecté en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs non courants classés comme détenus en vue de leur vente, qui sont comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de leur vente.

Si l'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels acquis dépasse le coût du regroupement, l'excédent est immédiatement comptabilisé dans le résultat de l'exercice d'acquisition après vérification de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise ainsi que l'évaluation du coût du regroupement d'entreprise.

B. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 5 ans.

Les coûts capitalisés des logiciels développés à usage interne sont ceux directement associés à leur production, c'est-à-dire les charges liées aux coûts salariaux des personnels ayant développé ces logiciels et une quote-part directement affectable de frais généraux de production.

H) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les immeubles détenus par le Groupe ont été valorisés selon l'approche par composants.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée de vie attendue, comme suit :

Constructions	20 à 40 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériels divers	5 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

I) Dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les écarts d'acquisition.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (UGT, Unités Génératrices de Trésorerie). S'appuyant notamment sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendus sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) et de croissance à long terme sur la période au-delà de 5 ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'ensemble des évaluations des entités générant leurs flux propres de trésorerie. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux écarts d'acquisition et reconnue en résultat opérationnel dans le compte « Autres produits et charges opérationnels ».

J) Contrats de location

Les contrats et accords signés par le Groupe sont analysés afin de déterminer s'ils sont, ou contiennent, des contrats de location.

Les contrats qui ne transfèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont qualifiés de contrats de location simple, et donnent lieu à des paiements comptabilisés en charges pendant la durée du contrat de location.

En revanche, dans le cas où le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété, le contrat de location est alors qualifié de contrat de location-financement et il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif le montant le plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements futurs et au passif la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilité pour le Groupe, la dette est amortie sur la durée du contrat de location-financement et, le cas échéant, des impôts différés sont reconnus.

K) Actions propres

Les titres de Cap Gemini S.A. détenus par elle-même ou par des entités consolidées sont portés en diminution des capitaux propres consolidés, pour leur coût d'acquisition. Inversement, le résultat de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en capitaux propres pour l'effet net d'impôt. La plus ou moins-value ainsi réalisée n'affecte donc pas le résultat de l'exercice.

L) Impôts différés

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils

se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres (Cf. « Etat des produits et des charges comptabilisés »).

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable. Par ailleurs, les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être recouvré. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture et est réduite lorsqu'il est probable que les bénéfices imposables ne seront pas suffisants pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés simultanément par la même autorité fiscale.

M) Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués :

- des actifs financiers qui comprennent pour l'essentiel les autres actifs non courants, les clients et comptes rattachés, les créances diverses, les disponibilités en banque et les placements à court terme,
- des passifs financiers qui comprennent les dettes financières à long terme, les autres dettes non courantes, les dettes financières à court terme et découverts bancaires, les dettes opérationnelles, et les dettes diverses courantes.

Les instruments financiers (actifs et passifs) entrent au bilan à leur juste valeur initiale.

L'évaluation ultérieure des actifs et passifs financiers correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti. Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

La juste valeur d'un actif est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Le coût amorti correspond à la valeur comptable initiale (nette des coûts de transaction), augmentée des intérêts calculés sur la base du taux d'intérêt effectif et diminuée des sorties de trésorerie (coupons et remboursements de principal). Les intérêts courus (produits et charges) ne sont pas enregistrés au taux facial de

l'instrument financier, mais sur la base du taux d'intérêt effectif de l'instrument (taux actuariel qui inclut les frais, commissions et prime de remboursement).

Les instruments financiers actifs et passifs sont décomptabilisés dès lors que les risques et avantages liés sont cédés et que le Groupe a cessé d'exercer un contrôle sur ces instruments.

a) Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants comprennent pour l'essentiel :

i. les titres de sociétés non consolidées.

Le Groupe détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Ces prises de participations correspondent notamment à des investissements à long terme dans le cadre d'alliances avec les sociétés concernées. Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût.

La comptabilisation des titres de sociétés non consolidées est la suivante :

- les variations de juste valeur des actifs sont comptabilisées en capitaux propres jusqu'à leur date de sortie ou de dépréciation,
- la dépréciation de ces actifs, en cas d'indication objective de diminution de la juste valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), est comptabilisée en résultat,
- dans le cas où des variations de juste valeur ont été comptabilisées antérieurement en capitaux propres, et s'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, ou en cas de cession des titres, alors la dépréciation ou la sortie des titres doit être comptabilisée en résultat financier et les mouvements antérieurement constatés en capitaux propres également repris,

ii. les prêts "aides à la construction" en France, les dépôts et cautionnements et autres prêts à long terme,

iii. les créances résultant de l'option de report en arrière de déficits fiscaux détenues sur le Trésor Public,

iv. les créances dont la réalisation excède le cycle normal opérationnel de l'activité dans laquelle elles sont nées,

v. les instruments dérivés non courants.

Les autres actifs non courants sont comptabilisés au coût amorti, à l'exception :

- des titres de sociétés non consolidées, comptabilisés à leur juste valeur (Cf. ci-dessus),
- des instruments dérivés non courants, comptabilisés à leur juste valeur (Cf. ci-après).

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par le Groupe et dont l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont reconnus au bilan à leur juste valeur à la date d'établissement des comptes. Dans le cas de titres cotés, cette valeur est calculée sur la base des cours de Bourse à la date d'établissement des comptes. L'effet des variations de juste valeur est enregistré en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au compte de résultat. Les placements à court terme sont essentiellement constitués de parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur. A l'exception des cas de couverture décrits ci-après, les variations de juste valeur des instruments dérivés, estimées sur la base des cours de marchés ou de valeurs données par les contreparties bancaires, sont reconnues en compte de résultat à la date d'établissement des comptes.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comptablement comme des instruments de couverture dans une opération de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie, conformément aux critères définis dans la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La comptabilité de couverture est alors appliquée :

- pour les couvertures de juste valeur d'instruments financiers reconnus au bilan, l'incidence en compte de résultat de la variation de la juste valeur des éléments couverts est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments de couverture, à raison de leur efficacité,
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, les variations de juste valeur du dérivé sont décomposées entre (i) la part efficace, enregistrée en capitaux propres et transférée au compte de résultat quand l'élément couvert impacte lui-même le résultat, (ii) la part inefficace, immédiatement comptabilisée en résultat.

L'efficacité de la couverture est démontrée par des tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs (à chaque date d'arrêt). Ils visent à valider la qualification comptable de couverture, en démontrant que la relation de couverture est efficace (la fourchette 80-125% donnée par la norme pour les tests rétrospectifs est également retenue pour les tests prospectifs).

b) Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières à long terme

Les dettes financières non courantes comprennent essentiellement les emprunts auprès des établissements de crédit, les emprunts obligataires, ainsi que les dettes résultant de la reconnaissance à l'actif de la valeur des biens pris en location-financement.

Les emprunts auprès des établissements de crédit, ainsi que les emprunts obligataires sont évalués à la date de souscription à leur juste valeur, puis comptabilisés jusqu'à leur échéance selon la méthode du coût amorti.

A la date de souscription de l'emprunt, la juste valeur correspond à la valeur des flux de décaissements futurs actualisés au taux de marché. En outre, les frais et les éventuelles primes d'émission sont imputés sur la juste valeur de l'emprunt.

En ce qui concerne les emprunts obligataires convertibles, la différence entre la valeur nominale de l'emprunt et la juste valeur de sa composante dette, telle que calculée ci-dessus, est inscrite en capitaux propres.

A chaque période suivante, la charge d'intérêt comptabilisée en compte de résultat correspond à la charge d'intérêt théorique calculée par application du taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'emprunt. Le taux d'intérêt effectif est déterminé lors de la souscription de l'emprunt et permet de ramener les flux de décaissements futurs au montant initial de la juste valeur de sa composante dette.

La différence entre la charge d'intérêt telle que calculée ci-dessus et le montant nominal des intérêts est inscrite en résultat, en contrepartie de la dette au passif du bilan.

Autres passifs financiers

À l'exception des instruments dérivés, les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé selon les principes décrits ci-dessus. Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur selon les principes décrits ci-dessus (Cf. a) Évaluation et comptabilisation des actifs financiers).

N) Trésorerie nette

La trésorerie nette est constituée de la trésorerie diminuée des dettes financières à court terme et à long terme.

La trésorerie comprend les placements à court terme, le disponible en banque diminué des découverts bancaires, et les instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments sous-jacents inclus dans la trésorerie nette.

O) Prestations de retraite

Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies sont :

- soit directement supportés par le Groupe, qui à ce titre, provisionne les coûts des prestations de retraite à servir, évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés, en retenant des paramètres internes et externes revus régulièrement,

- soit supportés au travers d'un fonds de pension auquel le Groupe contribue selon les règles et législations sociales propres à chaque pays d'implantation.

Les engagements de retraite dans le cadre de ces régimes sont le plus généralement évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale du Groupe.

Les engagements de retraite ainsi calculés font l'objet d'une actualisation au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Pour les régimes de retraite dont les engagements sont couverts par des actifs, seul le déficit est provisionné.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les coûts des services passés correspondant à l'accroissement de l'obligation sont constatés en charges opérationnelles, respectivement sur l'exercice et sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La variation sur l'exercice de l'actualisation des engagements de retraite ainsi que celle du rendement attendu des actifs sont comptabilisées dans les autres produits et charges du résultat financier.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses actuarielles ou des écarts d'expérience (i.e. écarts entre la projection actuarielle et la réalité à la date d'établissement des comptes) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel - écarts actuariels, régimes de groupe et informations à fournir », entré en vigueur le 1^{er} janvier 2006, le Groupe a opté pour la reconnaissance en capitaux propres de l'intégralité des gains et pertes actuariels déterminés dans le cadre de l'évaluation des régimes de retraite à prestations définies, au cours de la période dans laquelle ils surviennent (Cf. Note 2 « Changement de méthode comptable »).

P) Options de souscriptions d'actions accordées au personnel

Des options de souscriptions d'actions peuvent être accordées à un certain nombre de salariés du Groupe. Elles donnent droit de souscrire à des actions Cap Gemini pendant un délai de cinq ou six ans à un prix d'exercice fixe déterminé lors de leur attribution.

Les options font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi. Cet avantage est reconnu en « Autres produits et charges opérationnels » au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition des droits de l'option, en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur de l'option est déterminée par application du modèle de « Black and Scholes », dont les paramètres incluent notamment le prix d'exercice des options, leur durée de vie, le cours de l'action à la date d'attribution, la volatilité implicite du cours de l'action, et le taux d'intérêt sans risque. La charge comptabilisée tient également compte des hypothèses de rotation de l'effectif bénéficiant de l'attribution d'options.

En application des dispositions de la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationale », seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont la date d'acquisition des droits est postérieure au 1^{er} janvier 2005, sont évalués et comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels ». Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Q) Provisions

Une provision est reconnue au bilan à la clôture d'un exercice si et seulement si, il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, si il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut-être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de la valeur temps est significatif.

R) Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau des flux de trésorerie consolidés analyse les flux opérationnels, d'investissement et de financement.

S) Information sectorielle

Pour ses besoins de gestion, le Groupe analyse son activité selon trois axes : géographie, métier et secteur d'activité de ses clients. Seules les entités géographiques constituent des centres de profit pour lesquels il existe une mesure complète de la performance. L'information de premier niveau correspond aux zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté. L'information de second niveau correspond aux métiers du Groupe.

Les coûts liés aux activités opérationnelles et encourus au niveau du Groupe pour le compte des secteurs géographiques et des métiers sont affectés soit directement, soit sur une base raisonnable.

Les éléments non affectés correspondent aux frais de siège.

Les prix de transfert inter-segments sont déterminés aux prix de marché.

T) Gains et pertes de change sur transactions intra-groupe

L'incorporation des états financiers d'une entité étrangère dans les états financiers consolidés du Groupe suit les procédures de consolidation normales, telles que l'élimination des soldes et transactions intra-groupe. Toutefois, un écart de change qui apparaît sur un élément monétaire intra-groupe, à long terme ou à court terme, ne peut être éliminé avec un montant correspondant provenant d'autres soldes intra-groupe car l'élément monétaire représente un engagement de

convertir une monnaie en une autre et expose l'entreprise présentant les états financiers à un profit ou une perte du fait des fluctuations monétaires. En conséquence, dans les états financiers consolidés, un tel écart de change est comptabilisé en produits ou en charges de l'exercice, ou classé en capitaux propres si le sous-jacent fait partie intégrante de l'investissement net du Groupe dans les entités étrangères.

U) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les activités abandonnées sont classés comme actifs (et passifs en cas d'activités abandonnées) destinés à être cédés séparément des autres actifs et passifs dès lors que la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue.

Les actifs non courants et les activités abandonnées destinés à être cédés sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de leur vente.

NOTE 2 – CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 « Avantages du personnel - écarts actuariels, régimes de groupe et informations à fournir », entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006, le Groupe a opté pour la reconnaissance en capitaux propres de l'intégralité des gains et pertes actuariels déterminés dans le cadre de l'évaluation des régimes de retraite à prestations définies, au cours de la période dans laquelle ils surviennent, plutôt que pour la méthode dite du corridor qui consiste en l'étalement de l'écart actuariel sur la durée résiduelle moyenne de vie active des bénéficiaires, pour la part excédant le plus grand de 10 % de la valeur actuelle de l'obligation ou de 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Ce changement de méthode comptable a été appliqué rétrospectivement conformément aux dispositions transitoires de la norme IAS 19, tel que détaillé ci-après :

- Au compte de résultat, ce changement de méthode est sans incidence sur les résultats 2005 et antérieurs dans la mesure où ces écarts actuariels étaient compris dans les limites fixées par la méthode dite du corridor.
- Au bilan, ce changement de méthode a conduit à reconnaître en provisions pour retraites et engagements assimilés, en contrepartie des capitaux propres, l'intégralité des gains et pertes actuariels jusque là non reconnus du fait de l'application de la méthode dite du corridor ainsi que les effets d'impôts différés correspondants.

Les impacts rétrospectifs de ce changement de méthode au bilan sont détaillés ci-après :

<i>en millions d'euros</i>	31 décembre 2004 (1)	31 décembre 2005 (1)
Effet cumulé sur la provision pour retraites et engagements assimilés	35	259
Effet cumulé sur les impôts différés actifs	3	17
Effet cumulé sur les capitaux propres	(32)	(242)

(1) Ces effets cumulés sont au taux de change applicable à la clôture de chacun des exercices.

Ainsi, aux 31 décembre 2004 et 2005, les gains et pertes actuariels comptabilisés rétrospectivement correspondent à une perte actuarielle nette de respectivement 35 millions d'euros et 259 millions d'euros. Au 31 décembre 2005, 244 millions d'euros portaient sur les régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs, et 15 millions d'euros portaient sur les régimes non couverts par des actifs (Cf. Note 19 « Provision pour retraites et engagements assimilés »).

Au 31 décembre 2006, l'application de la nouvelle méthode a conduit à reconnaître en capitaux propres un gain actuariel net (hors impôts différés) de 150 millions d'euros en contrepartie d'une diminution des provisions pour retraites et engagements assimilés (Cf. Note 19 « Provisions pour retraites et engagements assimilés » et l'« Etat des produits et des charges comptabilisés »).

NOTE 3 – ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE

A) Exercices 2004 et 2005

Les principaux mouvements de périmètre survenus en 2004 et 2005 sont les suivants :

Aux Etats-Unis, le Groupe a créé la société Capgemini Energy LP dans le cadre d'un contrat de services de dix ans prenant effet au 1^{er} juillet 2004, avec la société américaine d'électricité TXU Energy Company LLC. Au 31 décembre 2004, le Groupe intègre globalement la société Capgemini Energy LP détenue à 97,1%.

Le Groupe a cédé, en janvier 2005, sa participation de 25,22 % dans la société IS Energy pour un montant de 21 millions d'euros, à la suite de l'exercice par la société E.ON de l'option d'achat qu'elle détenait sur ces titres.

Le 16 juin 2005, le Groupe a vendu son activité santé en Amérique du Nord au groupe Accenture pour un montant de 143 millions d'euros.

Le 12 août 2005, le Groupe a signé une alliance avec le groupe japonais NTT Data Corporation, cédant 95% de sa participation dans la société Capgemini Japan K.K., pour un montant de 30 millions d'euros.

B) Exercice 2006

Les principaux mouvements de périmètre survenus en 2006 sont les suivants :

Le 30 septembre 2006, le Groupe a acquis 100% du groupe allemand FuE (FuE-Future Engineering GmbH, FuE-Future Engineering & Consulting GmbH and Computer Konzept EDV Beratung und Betreuung GmbH). Le groupe FuE est leader en Allemagne dans les

domaines de l'ingénierie et du conseil pour les besoins de l'industrie Aérospatiale. Les activités du groupe FuE sont implantées principalement à Hambourg, Brême, Baden-Baden et Toulouse. Le groupe FuE compte environ 250 employés.

L'affectation provisoire du prix d'acquisition a conduit à reconnaître 3 millions d'euros d'actifs incorporels amortissables et 29 millions d'euros d'écart d'acquisition, l'actif net de cette société étant de 8 millions d'euros à la date d'acquisition (dont 5 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie). La contribution de cette société au chiffre d'affaires et au résultat de l'exercice 2006 est respectivement de 6 et 1 millions d'euros.

Le 11 octobre 2006, le Groupe a racheté 51% de la société Unilever Shared Service Limited (autrement appelée Indigo), filiale d'Hindustan Lever Limited (groupe Unilever). Indigo est un centre de services administratifs, financiers et de contrôle pour Unilever en Inde. La société possède des centres à Bangalore et Chennai et y emploie près de 600 professionnels. Au 31 décembre 2006, la société Indigo est intégrée globalement.

Le contrat d'acquisition prévoit une option d'achat/vente par Capgemini/Hindustan Lever Limited des 49% restants. Cette option d'achat/vente est exerçable à compter du 1^{er} octobre 2008 pour une durée de 6 mois, et porterait la participation du Groupe à 100%. Au 31 décembre 2006, le Groupe a reconnu une dette financière correspondant à la valeur actuelle de l'option à cette même date. L'écart entre la valeur actuelle de l'option et la valeur comptable des intérêts minoritaires a été comptabilisé en écart d'acquisition.

L'affectation provisoire du prix d'acquisition a conduit à reconnaître 2 millions d'euros d'actifs incorporels amortissables et 20 millions d'euros d'écart d'acquisition, l'actif net de cette société étant de 1 million d'euros à la date d'acquisition (dont 1 million d'euros de dettes financières). La contribution de cette société au chiffre d'affaires de l'exercice 2006 est de 3 millions d'euros et celle au résultat 2006 non significative.

NOTE 4 – CHIFFRE D’AFFAIRES

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2004		2005		2006	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Amérique du Nord	1 351	22	1 353	20	1 341	17
Royaume-Uni et Irlande	1 288	20	1 738	25	2 126	28
Pays Nordiques	391	6	415	6	441	6
Benelux	857	14	956	14	1 046	14
Allemagne et Europe Centrale	477	8	443	6	514	7
France	1 479	24	1 666	24	1 816	23
Europe du Sud	299	5	310	4	339	4
Asie Pacifique	93	1	73	1	77	1
TOTAL	6 235	100	6 954	100	7 700	100

La croissance du chiffre d'affaires de l'exercice 2006 par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2005 est de 10,7% et de 12,1% à taux de change et périmètre constants.

NOTE 5 – CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

L'analyse des charges opérationnelles par nature est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2004		2005		2006	
	Montant	% du chiffre d'affaires	Montant	% du chiffre d'affaires	Montant	% du chiffre d'affaires
Charges de personnel	4 001	64,2	4 175	60,0	4 336	56,3
Frais de déplacements	309	5,0	309	4,5	340	4,4
	4 310	69,2	4 484	64,5	4 676	60,7
Achats et frais de sous-traitance	1 437	23,0	1 808	26,0	2 068	26,9
Loyers et taxes locales	282	4,5	240	3,5	268	3,5
Dotations aux amortissements et provisions	230	3,7	197	2,8	241	3,1
TOTAL	6 259	100,4	6 729	96,8	7 253	94,2

Il convient de noter que l'effet de change inclus dans le résultat opérationnel en 2006 est non significatif.

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005	2006
Traitements et salaires	3 171	3 283	3 429
Charges sociales	747	803	818
Charges de retraite - régimes à prestations définies - et autres avantages postérieurs à l'emploi (1)	83	89	89
TOTAL	4 001	4 175	4 336

(1) Cf. Note 19 « Provisions pour retraites et engagements assimilés ».

NOTE 6 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005	2006
Coûts de restructuration	(240)	(164)	(94)
Charges liées aux attributions d'actions et d'options de souscription d'actions (1)	(4)	(12)	(17)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(19)	(6)	(3)
Plus-values de cession de sociétés consolidées ou d'activité	6	166	-
Autres produits et charges opérationnels	-	5	1
TOTAL	(257)	(11)	(113)

(1) Ces charges sont déterminées selon les modalités décrites en Note 10.A. « Plan d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions ».

En 2004 et en 2005, les coûts de restructuration recouvrent principalement des coûts relatifs aux réductions d'effectifs et aux mesures de rationalisation du parc immobilier (respectivement 153 et 87 millions d'euros en 2004 ; 83 et 66 millions d'euros en 2005). En 2005, les coûts de restructuration comprennent également 15 millions d'euros relatifs à un amortissement accéléré de logiciel en Amérique du Nord.

En 2005, les autres produits et charges opérationnels comprennent également des plus-values de cession de sociétés consolidées (le Groupe a cédé sa participation dans la société IS Energy en Allemagne, et sa filiale Capgemini Japan K.K.) ou d'activité avec la cession de l'activité santé du Groupe en Amérique du Nord.

En 2006, les autres produits et charges opérationnels recouvrent pour l'essentiel des coûts de restructuration encourus dans le cadre du plan « MAP » destiné à rationaliser l'organisation des activités d'infogérance du Groupe. Ces coûts s'analysent comme suit :

- 67 millions d'euros de coûts directement liés aux réductions d'effectifs, concernant principalement la France (24 millions d'euros), le Royaume-Uni (15 millions d'euros), le Benelux (8 millions d'euros), les Etats-Unis (6 millions d'euros), l'Allemagne et l'Europe Centrale (6 millions d'euros),
- 16 millions d'euros liés aux mesures de rationalisation du parc immobilier, principalement au Royaume-Uni,
- 11 millions d'euros de coûts d'industrialisation et de migration liés à la mise en œuvre de solutions de rightshoring.

NOTE 7 – COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

L'analyse du coût de l'endettement financier (net) est la suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005	2006
Coût de l'endettement financier brut	(46)	(57)	(67)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	18	33	57
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER (NET)	(28)	(24)	(10)

Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut se ventile comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005	2006
Charges d'intérêt des emprunts obligataires convertibles	(20)	(30)	(43)
Autres charges d'intérêt	(26)	(27)	(24)
TOTAL	(46)	(57)	(67)

Les charges d'intérêt des emprunts obligataires convertibles concernent les charges d'intérêt relatives aux Emprunts Obligataires Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes émis les 24 juin 2003 (OCEANE 2003) et 16 juin 2005 (OCEANE 2005). Ces charges incluent, en 2006, 24 millions d'euros de charges d'intérêt notionnelles.

L'évolution entre 2004 et 2006 s'explique par l'émission de l'OCEANE 2005 représentant une charge (coupon et intérêt notionnel) de 10 millions d'euros en 2005 et 19 millions d'euros en 2006.

En 2006, les autres charges d'intérêt se composent principalement :

- des charges d'intérêt notionnelles de 10 millions d'euros liées aux

contrats de location-financement (principalement au Royaume-Uni et en France),

- des charges d'intérêt notionnelles de 5 millions d'euros liées aux dettes financières reconnues en contrepartie de la réintégration au bilan des créances de carry-back cédées en 2003 et en 2004, dont la comptabilisation au coût amorti génère un produit du même montant en résultat opérationnel,
- des charges d'intérêt notionnelles de 5 millions d'euros liées à la reconnaissance en dette financière de la valeur actuelle de l'option de vente dont bénéficie le groupe TXU, dans le cadre du contrat d'infogérance signé le 17 mai 2004 pour une période de 10 ans.

Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

Ils comprennent pour l'essentiel la rémunération des placements financiers.

L'augmentation des produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est principalement liée à l'augmentation de la trésorerie disponible,

notamment au réinvestissement des fonds provenant de l'OCEANE 2005 émise le 16 juin 2005 et à l'augmentation des taux d'intérêt en particulier en Europe.

NOTE 8 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers comprennent :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005	2006
Réévaluation des instruments financiers à leur juste valeur	3	2	5
Plus-value de cession de titres non consolidés	18	3	-
Gains de change et autres	6	4	8
TOTAL AUTRES PRODUITS FINANCIERS	27	9	13
Réévaluation des instruments financiers à leur juste valeur	(3)	(2)	(9)
Dépréciation de titres non consolidés	-	(3)	-
Charge d'intérêt nette sur régimes de retraite à prestations définies (1)	(9)	(8)	(9)
Charges liées à la comptabilisation de passifs financiers selon la méthode du coût amorti	(5)	(4)	(3)
Pertes de change et autres	(9)	(6)	(10)
TOTAL AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	(26)	(23)	(31)
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	1	(14)	(18)

(1) Cf. Note 19 « Provisions pour retraites et engagements assimilés ».

La variation des autres produits et charges financiers résulte principalement :

- entre 2004 et 2005, de l'impact, en 2004, de la plus-value de 18 millions d'euros dégagée lors de la cession de la participation non consolidée détenue par le Groupe dans la société Vertex,

- entre 2005 et 2006, de l'évolution de la valeur de marché du contrat d'échange de taux d'intérêt relatif à l'emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes émis le 24 juin 2003 (OCEANE 2003). Il en résulte un produit financier de 1 million d'euros en 2005 contre une charge financière de 5 millions d'euros en 2006.

NOTE 9 – IMPÔTS

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005	2006
Impôts courants	11	(34)	(49)
Impôts différés	(237)	(1)	36
TOTAL	(226)	(35)	(13)

La charge d'impôts courants de l'exercice 2006 recouvre :

- des impôts sur résultats bénéficiaires pour un total de 39 millions d'euros principalement aux Pays-Bas, en Allemagne et en Inde,
- des impôts forfaitaires pour 10 millions d'euros supportés essentiellement en Amérique du Nord et en Italie.

Le produit d'impôts différés net, de l'exercice 2006, résulte essentiellement de :

- la reconnaissance d'impôts différés actifs sur différences temporelles et déficits fiscaux reportables nés au cours des exercices antérieurs et en 2006 (94 millions d'euros), rendu possible par l'amélioration de la profitabilité de nombreuses régions ces deux dernières années et à leurs perspectives de croissance. Cette reconnaissance concerne la France pour 40 millions d'euros (Cf. Note 13 « Impôts différés »), le Royaume-Uni pour 32 millions d'euros (Cf. Note 13 « Impôts

différés »), l'Allemagne pour 22 millions d'euros, la Norvège pour 8 millions d'euros et des reprises sur différences temporelles dans divers pays pour 8 millions d'euros,

- l'utilisation, par imputation sur les bénéfices fiscaux 2006 de déficits fiscaux reportables préalablement reconnus au bilan pour 58 millions d'euros. Ce montant comprend 43 millions d'euros pour la France.

En 2006, le taux effectif moyen d'impôt sur les résultats s'établit à 4,2% du résultat avant impôt. Ce taux effectif est fortement impacté en 2006 par la reconnaissance d'impôts différés actifs sur les différences temporelles et déficits fiscaux reportables dont le Groupe dispose. Par ailleurs, le taux effectif varie d'année en année selon la provenance des résultats, le Groupe exerçant ses activités dans des pays à fiscalités différentes.

Le rapprochement entre le taux d'imposition applicable en France et le taux effectif d'impôt est le suivant :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005	2006
TAUX D'IMPOSITION EN FRANCE (%)	35,4	34,9	34,4
(Charge)/Produit d'impôts théorique	109	(61)	(105)
Éléments de rapprochement avec le taux effectif :			
Impôts différés actifs non reconnus ou dépréciés sur différences temporelles et déficits reportables	(117)	(16)	(11)
Effet lié à la réévaluation de l'impôt différé actif nord-américain lié à l'acquisition d'Ernst & Young	(226)	-	-
Effet lié à la réévaluation de l'impôt différé actif généré en France	36	36	40
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur différences temporelles et déficits reportables nés antérieurement au 1 ^{er} janvier 2006	-	10	53
Résultats imputés sur déficits reportables préalablement non reconnus	-	4	41
Différences de taux d'imposition entre pays	3	1	6
Différences permanentes et autres éléments	(31)	(9)	(37)
(Charge)/Produit d'impôts réel	(226)	(35)	(13)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT (%)	(73,4)	19,9	4,2

En 2006, le taux effectif d'impôt résulte principalement de :

- la non-reconnaissance d'impôts différés actifs sur différences temporelles et déficits fiscaux reportables pour un montant de 11 millions d'euros,
- l'effet de la réévaluation, selon les paramètres présentés en Note 13 « Impôts différés », de l'impôt différé actif reconnu en France,
- la reconnaissance d'impôts différés actifs sur différences temporelles et déficits fiscaux reportables autres que ceux relatifs à la France et nés au cours d'exercices antérieurs pour un montant de 53 millions d'euros,
- l'imputation de résultats fiscaux bénéficiaires de l'exercice sur déficits fiscaux reportables précédemment non reconnus, pour un montant de 41 millions d'euros, principalement au Royaume-Uni et en Norvège,
- différences permanentes et autres éléments pour 37 millions d'euros, qui comprennent en 2006 :
 - des impôts forfaitaires pour 10 millions d'euros supportés essentiellement en Amérique du Nord et en Italie,

- des différences permanentes et autres éléments pour 27 millions d'euros.

Il convient de noter que les impôts différés passifs relatifs à la composante « capitaux propres » de l'OCEANE 2005 émise le 16 juin 2005 et les impôts différés actifs relatifs à l'acquisition de l'option d'achat d'actions visant à neutraliser les effets dilutifs de l'OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003 ainsi que ceux relatifs aux écarts actuariels, ont été comptabilisés en contrepartie des capitaux propres (Cf. « Etat des produits et des charges comptabilisés »).

Au cours de l'exercice et des exercices précédents, plusieurs sociétés du groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de redressements fiscaux. Plusieurs de ces redressements ont été contestés et certaines procédures contentieuses sont encore en cours à la clôture.

NOTE 10 – CAPITAUX PROPRES

A) Plans d'options de souscription d'actions et plans d'attribution d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires a autorisé le 24 mai 1996, le 23 mai 2000 et le 12 mai 2005, le Conseil d'Administration ou le Directoire à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, en une ou plusieurs fois, et ce pendant un

délai respectif de cinq ans pour les plans des 24 mai 1996 (plan 1996) et 23 mai 2000 (plan 2000) et de 38 mois pour le plan du 12 mai 2005 (plan 2005), des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques de ces plans et les bases de calcul sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

	Plan 1996	Plan 2000		Plan 2005	Total
Date de l'assemblée	24 mai 1996	23 mai 2000		12 mai 2005	
Nombre total d'options pouvant être consenties	6 000 000	12 000 000		6 000 000	
Date des premières attributions au titre de ce plan	1 ^{er} juillet 1996	1 ^{er} septembre 2000	1 ^{er} octobre 2001	1 ^{er} octobre 2005	
Délai d'exercice des options à compter de leur date d'attribution (sur la base de tranches progressives)	6 ans	6 ans	5 ans	5 ans	
Prix de souscription en % de la moyenne des vingt séances de bourses précédant l'octroi	80%	80%	100%	100%	
Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions en vigueur :					
<i>Plus bas</i>	-	139,00	21,00	30,00	
<i>Plus haut</i>	-	139,00	40,00	43,00	
Nombre d'actions au 31 décembre 2005 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	559 000	10 627 300		1 915 500	13 101 800
Nombre de nouvelles options consenties au cours de l'exercice	Plan terminé	Plan terminé		2 067 000	2 067 000
Nombre d'options forcloses ou annulées au cours de l'exercice	559 000	3 188 197		112 500	3 859 697
Nombre d'options exercées en 2006	-	773 838 (1)		16 555 (2)	790 393
Nombre d'actions au 31 décembre 2006 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	-	6 665 265 (3)		3 853 445 (4)	10 518 710
Durée de vie moyenne pondérée résiduelle (en années)	-	2,22		4,29	-

(1) Au 31 décembre 2006, 498 441 options de souscription d'actions ont été levées au titre de l'attribution faite à 24 euros, 16 300 options au titre de l'attribution faite à 40 euros, 21 802 options au titre de l'attribution faite à 31 euros, 206 845 options au titre de l'attribution faite à 21 euros et 30 450 options au titre de l'attribution faite à 27 euros.

(2) Soit 16 555 options au titre de l'attribution faite à 30 euros.

(3) Soit 486 500 actions au prix de 139 euros, 892 359 actions au prix de 24 euros, 917 300 actions au prix de 40 euros, 240 101 actions au prix de 31 euros, 2 814 155 actions au prix de 21 euros et 1 314 850 au prix de 27 euros.

(4) Soit 1 787 945 actions au prix de 30 euros et 2 065 500 actions au prix de 43 euros.

Le Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Il est rappelé que dans l'hypothèse d'une publication par Euronext d'un avis de recevabilité d'une Offre Publique visant la totalité des titres de capital et des titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de la Société, les titulaires d'options de souscription pourront – s'ils le souhaitent – lever aussitôt la totalité des options qui leur ont été consenties (ou le solde en cas de levée(s) partielle(s) déjà effectuée(s)).

Juste valeur des options accordées et incidence sur les états financiers

En application des dispositions de la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationale », seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont la date d'acquisition des droits est postérieure au 1^{er} janvier 2005, sont évalués à leur juste valeur et comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels ». Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés.

Synthèse	Plan 2000				Plan 2005	
	1 ^{er} octobre 2003	1 ^{er} avril 2004	1 ^{er} octobre 2004	1 ^{er} avril 2005	1 ^{er} octobre 2005	1 ^{er} octobre 2006
Dates des attributions concernées par les retraitements IFRS 2 :						
Nombres d'actions attribuées à l'origine :	1 406 000	566 000	3 634 500	1 623 000	1 915 500	2 067 000
Prix de souscription (par action et en euros) des différentes attributions en vigueur :	40	31	21	27	30	43
Prix de l'action à la date d'attribution :	35,88	31,19	19,09	27,06	32,59	41,84
Nombre d'actions souscrites au 31/12/06 :	16 300	21 802	235 645	30 450	16 555	-
Principales conditions de marché à la date d'attribution :						
<i>Volatilité</i>	37-38%	38,1-38,8%	37,5-38,5%	32,4-33,8%	27,4-29,4%	32,4-35,9%
<i>Durée de vie moyenne d'exercice de l'option (années)</i>	3,5-4,25	3,5-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25	3-4,25
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	2,7-3,1%	2,8-3%	3-3,3%	2,2-2,9%	2,3-2,7%	3,5-3,6%
<i>Taux de dividendes attendu</i>	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Conditions hors marché :						
<i>Présence effective à la date d'exercice</i>	oui	oui	oui	oui	oui	oui
<i>Autres</i>	non	oui (1)	non	non	non	non
Modèle de valorisation utilisé pour déterminer la juste valeur des options	Modèle Black & Scholes					
Fourchette des justes valeurs en euros	8,7-10,3	9,2-10,3	4,5-5,7	6,2-7,8	7,6-9,4	10,7-11,7
Nombre d'actions au 31/12/06 pouvant être souscrites sur des options précédemment consenties et non encore exercées	917 300	240 101	2 814 155	1 314 850	1 787 945	2 065 500

(1) Certaines personnes de la société Transiciel ont reçu des options de souscription d'actions dont le nombre définitif était fonction du pourcentage de réalisation par l'ensemble Sogeti d'un objectif de « résultat opérationnel brut ajusté », dont les détails sont présentés dans la note d'information ayant reçu le visa de la COB n° 03-935 en date du 29 octobre 2003.

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur selon la méthode de « Black & Scholes » (Cf. Note 1.P. « Options de souscriptions d'actions accordées au personnel »), le montant global restant à amortir entre 2007 et 2010 au titre des six attributions rentrant dans le champ d'application de la norme IFRS 2 s'élève à 25 millions d'euros. Sur l'exercice, la charge reconnue en « Autres produits et charges opérationnels » s'élève à 15 millions d'euros.

Actions relatives aux accords signés lors de l'acquisition de l'activité conseil d'Ernst & Young (mai 2000)

Ces accords prévoyaient un dispositif de rétention sur une période maximum de cinq ans du personnel-clé de l'activité conseil d'Ernst & Young ayant rejoint le Groupe. Ce dispositif était fondé sur l'acquisition progressive de la propriété des actions attribuées aux apporteurs des activités conseil d'Ernst & Young et pouvait conduire, en cas de

départ du Groupe, à la restitution par la personne concernée d'une partie des actions lui ayant été attribuées en mai 2000. Les accords prévoyaient par ailleurs qu'une partie des actions ainsi restituées revenait de droit à Cap Gemini S.A. (ces actions faisant alors l'objet soit d'une annulation soit d'une vente), le solde des actions ainsi restituées étant retenu dans les entités locales auxquelles les salariés ayant quitté le Groupe étaient rattachés dans le cadre du dispositif de rétention (trusts et comptes bancaires) en vue de leur réattribution ultérieure à d'autres salariés du pays concerné. A noter que certaines actions ayant été cédées, conformément aux dispositions des accords, préalablement à l'acquisition définitive de leur propriété par les bénéficiaires concernés ayant ultérieurement quitté le Groupe, ces entités se sont également vues restituer des liquidités (correspondant donc au produit de cession d'actions restituées) qui pouvaient, le cas échéant, être attribuées aux salariés du pays concerné sous forme de rémunération exceptionnelle.

Les réattributions d'actions Cap Gemini dans le cadre de ce dispositif font l'objet de règles d'acquisition progressive de la propriété desdites actions selon un calendrier similaire à celui applicable aux options de souscription d'actions accordées par Cap Gemini S.A.

En application de l'amendement de novembre 2004 du SIC 12 (Standing Interpretations Committee), les actifs (actions Cap Gemini et liquidités correspondant au produit de cession d'actions Cap Gemini) détenus dans des entités (trusts et comptes bancaires) mises en place lors de l'acquisition de l'activité conseil d'Ernst & Young en mai 2000, sont consolidés depuis le 1^{er} janvier 2005.

En 2006, ces entités ont attribué 130 400 actions Cap Gemini à leurs salariés respectifs (principalement nord-américains). Compte tenu des règles d'acquisition et des réattributions qui ont eu lieu depuis le 7 novembre 2002, la charge 2006 calculée selon les règles de l'IFRS 2 et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels » s'élève à 2 millions d'euros. Le montant global restant à amortir entre 2007 et 2010 s'élève à 7 millions d'euros.

B) Programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions a fait l'objet d'un descriptif publié le 30 mars 2006. La variation en 2006 des actions propres détenues au titre de ce programme (acquises exclusivement dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en oeuvre à compter du 30 septembre 2005), est portée en déduction des capitaux propres consolidés 2006 pour un montant de 1 million d'euros.

C) Résultat par action

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, diminué des actions propres. Le nombre moyen d'actions ordinaires est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de l'exercice.

	2004	2005	2006
Résultat part du Groupe (<i>en millions d'euros</i>)	(534)	141	293
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	131 292 801	131 391 243	132 782 723
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (<i>en euros</i>)	(4,07)	1,07	2,21

L'augmentation du nombre d'actions entre 2004 et 2005 résulte de l'exercice des options de souscription d'actions détenues par des membres du personnel.

L'augmentation du nombre d'actions entre 2005 et 2006 résulte des émissions d'actions liées à l'exercice des options de souscription d'actions détenues par les membres du personnel, au complément de prix Transiciel et à l'augmentation de capital du 6 décembre 2006.

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs en circulation à la clôture de l'exercice.

Le cours moyen de l'action sur l'exercice 2006 s'élève à 42,37 euros.

Au 31 décembre 2006, les instruments dilutifs inclus dans le calcul ci-dessous comprennent :

- les options de souscription d'actions détenues par les membres du personnel, considérées comme potentiellement dilutives lorsque le cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période excède le prix d'exercice des options de souscription d'actions augmenté de leur juste valeur,
- les obligations convertibles émises le 16 juin 2005 (OCEANE 2005) qui sont dilutives car la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, soit 12 millions d'euros, est inférieure pour chaque obligation au résultat de base par action (Cf. Note 17 « Trésorerie nette »).

	2004	2005	2006
Résultat part du Groupe (en millions d'euros)	(534)	141	293
Charge d'intérêt sur l'emprunt obligataire convertible OCEANE 2005 (nette d'impôts)	-	6	12
Résultat part du Groupe dilué (en millions d'euros)	(534)	147	305
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	131 292 801	132 391 243	132 782 723
Ajustements :			
– conversion des obligations convertibles OCEANE 2003	-	-	-
– conversion des obligations convertibles OCEANE 2005 (nombre moyen pondéré)	-	5 905 405	11 810 810
– exercice des bons d'attribution d'actions liées à l'acquisition du groupe Transiciel	508 600	315 790	-
– exercice des options de souscription d'actions détenues par le personnel	988 354	859 828	2 647 793
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	132 789 755	138 472 266	147 241 326
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	(4,02)	1,06	2,07

Les Obligations Convertibles émises le 24 juin 2003 (OCEANE 2003) :

- n'étaient pas dilutives au 31 décembre 2005 dans la mesure où la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts, pour chaque obligation était supérieure au résultat de base par action,
- sont considérées non dilutives au 31 décembre 2006, bien que la charge d'intérêt comptabilisée, nette d'impôts (14 millions d'euros), soit inférieure pour chaque obligation au résultat de base par action (Cf. Note 17 "Trésorerie nette"), dans la mesure où le Groupe dispose d'une option d'achat d'actions, acquise en juin 2005, portant sur un nombre d'actions égal à la totalité des actions sous-jacentes

de l'OCEANE 2003 (soit environ 9 millions d'actions) et visant à en neutraliser intégralement l'effet dilutif potentiel. Dès lors, le résultat 2006 n'a pas été retraité de la charge d'intérêt nette d'impôts des obligations convertibles (OCEANE 2003).

A titre d'information il est précisé que dans l'hypothèse où les obligations convertibles émises le 24 juin 2003 seraient prises en compte, en tant qu'instrument dilutif, pour le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2006, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires serait de 156 260 933. Le résultat par action s'élèverait alors à 2,04 euros par action.

NOTE 11 – ÉCARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'analyse par nature et les variations des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

en millions d'euros	Écarts d'acquisition	Logiciels	Actifs incorporels générés en interne	Autres actifs incorporels	Total
VALEUR BRUTE					
AU 1^{er} JANVIER 2004	1 788	146	37	38	2 009
Écarts de conversion	(16)	(7)	-	(6)	(29)
Acquisitions/Augmentations	-	22	2	50	74
Cessions/Diminutions	(14)	(29)	-	(14)	(57)
Variations de périmètre	35	2	-	85	122
Autres mouvements	(7)	50	-	1	44
AU 31 DÉCEMBRE 2004	1 786	184	39	154	2 163
Écarts de conversion	41	10	-	13	64
Acquisitions/Augmentations	1	19	2	5	27
Cessions/Diminutions	(5)	(20)	-	(13)	(38)
Variations de périmètre	4	(16)	-	(2)	(14)
Autres mouvements	-	8	-	(16)	(8)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	1 827	185	41	141	2 194
Écarts de conversion	(13)	(3)	-	(9)	(25)
Acquisitions/Augmentations	-	13	9	8	30
Cessions/Diminutions	-	(59)	(1)	(15)	(75)
Variations de périmètre	56	-	-	6	62
Autres mouvements	-	(16)	12	1	(3)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	1 870	120	61	132	2 183
AMORTISSEMENTS					
AU 1^{er} JANVIER 2004		98	21	23	142
Écarts de conversion		(5)	-	1	(4)
Dotations		33	7	12	52
Sorties		(22)	-	(13)	(35)
Variations de périmètre		-	-	8	8
Autres mouvements		15	-	2	17
AU 31 DÉCEMBRE 2004		119	28	33	180
Écarts de conversion		7	-	2	9
Dotations		44	7	16	67
Sorties		(19)	-	(12)	(31)
Variations de périmètre		(12)	-	(1)	(13)
Autres mouvements		2	-	-	2
AU 31 DÉCEMBRE 2005		141	35	38	214
Écarts de conversion		(3)	-	(2)	(5)
Dotations		13	6	18	37
Sorties		(56)	(1)	(8)	(65)
Variations de périmètre		-	-	-	-
Autres mouvements		-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2006		95	40	46	181
DEPRECIATION					
AU 1^{er} JANVIER 2004	-	4	-	-	4
Écarts de conversion	-	-	-	-	-
Dotations	19	-	-	-	19
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	(7)	4	-	-	(3)
AU 31 DÉCEMBRE 2004	12	8	-	-	20
Écarts de conversion	-	-	-	-	-
Dotations	6	3	-	-	9
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2005	18	11	-	-	29
Écarts de conversion	-	-	-	-	-
Dotations	3	-	(2)	1	2
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	(7)	7	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2006	21	4	5	1	31
VALEUR NETTE					
AU 31 DÉCEMBRE 2004	1 774	57	11	121	1 963
AU 31 DÉCEMBRE 2005	1 809	33	6	103	1 951
AU 31 DÉCEMBRE 2006	1 849	21	16	85	1 971

Valeur nette des écarts d'acquisition

Au 31 décembre 2006, les écarts d'acquisition par principales zones géographiques sont répartis comme suit : France (477 millions d'euros), Royaume-Uni (477 millions d'euros), Benelux (438 millions d'euros), Amérique du Nord (199 millions d'euros), Allemagne et Europe Centrale (132 millions d'euros).

La variation de la valeur nette des écarts d'acquisition en 2006 résulte principalement de :

- l'écart d'acquisition de 29 millions d'euros relatif à l'acquisition du groupe allemand FuE, le 30 septembre 2006,
- l'écart d'acquisition de 20 millions d'euros relatif à l'acquisition de la société Unilever Shared Service Limited (autrement appelée Indigo), le 11 octobre 2006. Il convient de noter que cet écart d'acquisition inclut l'option d'achat sur intérêts minoritaires,

- une dépréciation de 3 millions d'euros sur un écart d'acquisition au Royaume-Uni,
- l'écart de conversion négatif de 13 millions d'euros sur les écarts d'acquisition libellés en devises étrangères.

Test de valeur des écarts d'acquisition

Un test de valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition au 31 décembre 2006 a été mené en application de la procédure mise en place par le Groupe dans le cadre du contrôle de la valeur de ces actifs. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Ces entités correspondent soit à des filiales soit à des zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisitions sont les suivantes :

Unités génératrices de trésorerie	Amérique du Nord	Royaume-Uni	Benelux	Sogeti	Autres	Total
Valeur nette comptable des écarts d'acquisition (en millions d'euros)	199	477	307	505	361	1 849
Méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie	Valeur d'utilité					
Nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini	5 ans					
Taux de croissance à long terme	3%					
Taux d'actualisation au 31 décembre 2006 après impôt (1)	10,9%	10,1%				
Taux d'actualisation au 31 décembre 2005 après impôt (1)	10,5%	10,1%				
Taux d'actualisation au 31 décembre 2004 après impôt (1)	10,1%					

(1) L'application de taux d'actualisation avant impôt à des flux de trésorerie avant impôt a conduit à une valorisation identique des unités génératrices de trésorerie.

Éléments de rapprochement entre les investissements au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie

Le montant des acquisitions d'immobilisations incorporelles (30 millions d'euros) diffère de celui utilisé dans le tableau des flux de trésorerie (29 millions d'euros) du fait de l'exclusion dans ce dernier des transactions sans effet de trésorerie (acquisitions d'actifs détenus en location-financement pour 1 million d'euros en 2006).

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'analyse par nature et les variations d'immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Terrains, constructions et agencements	Matériels Informatiques	Autres actifs corporels	Total
VALEUR BRUTE				
AU 1^{er} JANVIER 2004	456	579	126	1 161
Écarts de conversion	(6)	(4)	(1)	(11)
Acquisitions/Augmentations	32	98	11	141
Cessions/Diminutions	(27)	(116)	(8)	(151)
Variations de périmètre	5	10	8	23
Autres mouvements	1	(42)	(8)	(49)
AU 31 DÉCEMBRE 2004	461	525	128	1 114
Écarts de conversion	13	17	3	33
Acquisitions/Augmentations	16	89	10	115
Cessions/Diminutions	(79)	(135)	(15)	(229)
Variations de périmètre	(2)	(54)	(1)	(57)
Autres mouvements	19	(3)	(9)	7
AU 31 DÉCEMBRE 2005	428	439	116	983
Écarts de conversion	(2)	(5)	(1)	(8)
Acquisitions/Augmentations	18	100	13	131
Cessions/Diminutions	(41)	(145)	(5)	(191)
Variations de périmètre	1	-	-	1
Autres mouvements	3	(9)	(4)	(10)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	407	380	119	906
<i>Dont location-financement</i>	107	158	10	275
AMORTISSEMENTS				
Au 1^{er} JANVIER 2004	180	375	90	645
Écarts de conversion	(4)	(4)	-	(8)
Dotations	43	102	16	161
Reprises	(20)	(103)	(8)	(131)
Variations de périmètre	5	7	1	13
Autres mouvements	-	(13)	(2)	(15)
AU 31 DÉCEMBRE 2004	204	364	97	665
Écarts de conversion	9	11	1	21
Dotations	40	80	10	130
Reprises	(63)	(117)	(13)	(193)
Variations de périmètre	-	(39)	(1)	(40)
Autres mouvements	5	(2)	(5)	(2)
AU 31 DÉCEMBRE 2005	195	297	89	581
Écarts de conversion	(1)	(2)	(1)	(4)
Dotations	36	86	9	131
Reprises	(28)	(136)	(5)	(169)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Autres mouvements	(10)	-	(1)	(11)
AU 31 DÉCEMBRE 2006	192	245	91	528
<i>Dont location-financement</i>	29	83	9	121
DÉPRÉCIATION				
AU 31 DÉCEMBRE 2004	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE 2005	3	-	-	3
AU 31 DÉCEMBRE 2006	3	-	-	3
VALEUR NETTE				
AU 31 DÉCEMBRE 2004	257	161	31	449
AU 31 DÉCEMBRE 2005	230	142	27	399
AU 31 DÉCEMBRE 2006	212	135	28	375
<i>Dont location-financement</i>	78	75	1	154

Éléments de rapprochement entre les investissements au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie

Il convient de noter que le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles (131 millions d'euros) diffère du montant utilisé en tableaux de flux de trésorerie (72 millions d'euros) du fait de l'exclusion dans ce dernier des transactions sans effet de trésorerie (acquisitions d'actifs détenus en location-financement pour 59 millions d'euros en 2006).

NOTE 13 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

I. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS RECONNUS

A) Analyse par échéance

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005	2006
Impôts différés actifs :			
– Impôts différés actifs recouvrables à plus d'un an	705	737	761
– Impôts différés actifs recouvrables à moins d'un an	73	91	127
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	778	828	888
Impôts différés passifs :			
– Impôts différés passifs à plus d'un an	75	105	108
– Impôts différés passifs à moins d'un an	20	16	10
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	95	121	118

Il convient de noter que le montant des impôts différés actifs, aux 31 décembre 2004 et 2005, a été retraité dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 (Cf. Note 2 « Changement de méthode »).

B) Variation des impôts différés actifs et passifs

en millions d'euros	Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables	Impôts différés actifs sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young	Impôts différés actifs sur différences temporelles	Total impôts différés actifs	Total impôts différés passifs (1)	Total impôts différés nets
Au 1^{er} janvier 2006	583	140	105	828	(121)	707
Ecart de conversion	-	(15)	(3)	(18)	5	(13)
Impôts différés constatés en résultat	5	-	31	36	-	36
Impôts différés constatés en capitaux propres	-	-	45	45	(2)	43
Autres mouvements	(5)	-	2	(3)	-	(3)
Au 31 décembre 2006	583	125	180	888	(118)	770

(1) Les impôts différés passifs portent sur des différences temporelles.

Le détail des impôts différés constatés en résultat (36 millions d'euros) est présenté en Note 9 « Impôts ».

Le produit d'impôts différés constaté en capitaux propres (43 millions d'euros) porte essentiellement sur des écarts actuariels eux-mêmes constatés en capitaux propres. Cette variation est liée à la reconnaissance au 31 décembre 2006 au Royaume-Uni d'un actif d'impôt de 52 millions d'euros sur pertes actuarielles entre 2004 et 2006 (Cf. ci-après « Impôts différés actif sur différences temporelles au Royaume-Uni ») ainsi qu'aux gains actuariels de la période au Canada pour 8 millions d'euros.

Impôts différés actifs sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young en Amérique du Nord

L'apport des activités conseil nord-américaines d'Ernst & Young permet au Groupe d'amortir fiscalement sur 15 ans la différence entre le prix de la transaction pour ces activités et la valeur fis-

cale des actifs et passifs acquis (soit 3 034 millions d'euros au 31 décembre 2006), ce qui représente une économie d'impôt sur les sociétés aux taux actuels d'impôt d'environ 1 183 millions d'euros. Au cours des derniers exercices, cet amortissement est venu augmenter les déficits fiscaux générés par les opérations américaines, lesquels sont reportables sur une durée de 20 ans. Dans ces conditions, le Groupe dispose, sous forme de déficits fiscaux et d'amortissements futurs fiscalement déductibles, d'une source d'économies d'impôts potentielles utilisable, en l'état actuel de la réglementation, jusqu'en 2034.

La valeur de l'actif d'impôts différés est réévaluée en tenant compte d'une estimation des résultats taxables des activités nord-américaines du Groupe sur les 5 prochaines années, sur la base de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables.

Au 31 décembre 2006, la valeur de l'actif d'impôt reconnu en Amérique du Nord s'élève à 125 millions d'euros.

Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables en France

La réorganisation des activités nord-américaines a conduit la société Cap Gemini S.A. à reconnaître en 2002 une moins-value fiscale nette à court terme dont le montant s'élève à 2,8 milliards d'euros. Depuis le 31 décembre 2003, le déficit fiscal correspondant est reportable indéfiniment sur les résultats fiscaux futurs générés en France.

A chaque clôture, cet actif d'impôt différé est réévalué en tenant compte d'une estimation du résultat fiscal en France au titre des 15 prochaines années. Cette réévaluation a été réalisée en retenant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables et en utilisant les paramètres de visibilité suivants :

- reconnaissance de 100% de l'utilisation sur les 5 premières années. La sixième année, les utilisations probables font l'objet d'une provision au taux forfaitaire de 35%, taux en augmentation de 5 points sur les années suivantes et, ceci jusqu'à 70%. Ce taux est porté à 100% au-delà de la quinzième année.

Ce modèle de réévaluation repose sur une diminution progressive de la visibilité sur la réalisation des estimations avec le temps, de façon à ce que le montant de l'impôt différé actif ainsi reconnu soit consommé :

- à hauteur de 60% environ au cours des 5 premières années,
- à hauteur des 40% restants sur la période allant de la sixième à la quinzième année.

Au 31 décembre 2006, l'actif d'impôt différé reconnu en France s'élève à 522 millions d'euros (soit 460 millions d'euros à plus d'un an et 62 millions d'euros à moins d'un an).

Impôts différés actifs sur différences temporelles au Royaume-Uni

Au 31 décembre 2006, le Royaume-Uni a procédé à la reconnaissance d'actifs d'impôts différés portant sur des différences temporelles, principalement constituées des provisions pour retraites et engagements assimilés.

Cet actif d'impôt différé est reconnu en tenant compte d'une estimation du résultat fiscal au Royaume-Uni au titre des 5 prochaines années. Cette reconnaissance a été réalisée en retenant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables.

Ainsi en 2006, 52 millions d'euros ont été reconnus en contrepartie des capitaux propres (pour les éléments constatés directement en capitaux propres entre 2004 et 2006, Cf. « États des produits et charges comptabilisés »), et 32 millions d'euros ont été reconnus en compte de résultat (dont 28 millions d'euros nés au cours d'exercices antérieurs et 4 millions d'euros nés au cours de l'exercice).

Au 31 décembre 2006, l'actif d'impôt différé reconnu correspondant s'élève à 86 millions d'euros.

Autres impôts différés actifs reconnus sur déficits fiscaux reportables

Le montant total des actifs d'impôts différés reconnus sur déficits fiscaux reportables au niveau du Groupe, en dehors de l'impôt différé actif reconnu en France, s'élève à 61 millions d'euros et concerne l'Allemagne pour 31 millions d'euros, la Norvège et la Suède pour 11 millions d'euros, la Belgique pour 6 millions d'euros, le Royaume-Uni pour 5 millions d'euros, et d'autres pays pour un total de 8 millions d'euros.

C) Analyse par nature

Les impôts différés actifs reconnus au 31 décembre 2006 peuvent être détaillés comme suit :

	2006
Au 31 décembre (en millions d'euros)	
Déficits fiscaux reportables	513
Apport des activités conseil d'Ernst & Young	125
Provisions pour retraites et engagements assimilés	92
Autres	31
Total impôts différés actifs recouvrables à plus d'un an	761
Déficits fiscaux reportables	70
Différentiels d'amortissement	20
Provisions pour retraites et engagements assimilés	10
Réévaluation des encours de production	8
Autres	19
Total impôts différés actifs recouvrables à moins d'un an	127
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS RECONNUS	888

Il convient de noter que les impôts différés reconnus sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young comprennent les déficits fiscaux reportables générés par les amortissements fiscalement déductibles de l'écart d'acquisition ainsi que les amortissements futurs.

Les impôts différés passifs au 31 décembre 2006 peuvent être détaillés comme suit :

	2006
Au 31 décembre (en millions d'euros)	
Retraitement de l'amortissement des écarts d'acquisition fiscalement déductibles	51
Composantes capitaux propres des emprunts obligataires convertibles (OCEANE 2003 et 2005)	21
Retraitements des contrats de location-financement	10
Provisions	10
Autres	16
Total impôts différés passifs à plus d'un an	108
Réévaluation des encours de production	9
Autres	1
Total impôts différés passifs à moins d'un an	10
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	118

II. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NON RECONNUS

Les impôts différés actifs non reconnus s'analysent comme suit :

	2004	2005	2006
Au 31 décembre (en millions d'euros)			
Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	564	524	437
Impôts différés sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young (1)	1 067	1 183	1 058
Impôts différés sur différences temporelles	211	380	188
TOTAL	1 842	2 087	1 683

(1) Il convient de noter que les impôts différés non reconnus sur l'apport des activités conseil d'Ernst & Young comprennent les déficits fiscaux reportables générés par les amortissements fiscalement déductibles de l'écart d'acquisition ainsi que les amortissements futurs.

Les impôts différés actifs non reconnus sur déficits fiscaux reportables (437 millions d'euros) portent essentiellement sur la France pour un montant de 130 millions d'euros ainsi que sur l'Amérique du Nord pour un montant de 160 millions d'euros au 31 décembre 2006.

- des différences entre les comptes statutaires et les comptes consolidés de méthodes de capitalisation et d'amortissement d'immobilisations (12 millions d'euros),
- des restructurations (11 millions d'euros), des provisions (23 millions d'euros) et d'autres éléments divers (45 millions d'euros).

Les impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles au 31 décembre 2006 sont essentiellement relatifs à :

- des provisions pour retraites et engagements assimilés (72 millions d'euros), essentiellement au Royaume-Uni,
- des reconnaissances différées de chiffre d'affaires entre les comptes statutaires et les comptes consolidés (25 millions d'euros),

Au 31 décembre 2006, les impôts différés actifs non reconnus proviennent essentiellement de l'Amérique du Nord pour 1 308 millions d'euros (dont 1 058 millions d'euros relatifs à l'apport des activités conseil Ernst & Young, 160 millions d'euros d'impôts différés sur déficits reportables et 90 millions d'euros d'impôts différés sur différences temporelles).

III. ÉCHÉANCIER DES DÉFICITS FISCAUX REPORTABLES

L'échéancier des déficits fiscaux reportables est le suivant :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004		2005		2006	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
n+1	4	-	3	-	62	2
n+2	3	-	69	2	57	1
n+3	52	1	48	1	64	2
n+4	37	1	43	1	8	-
n+5	23	1	9	-	16	-
Plus de 5 ans	4 188	97	4 442	96	4 202	95
TOTAL	4 307	100	4 614	100	4 409	100

Il convient de noter que les déficits fiscaux reportables ne comprennent pas les amortissements futurs fiscalement déductibles relatifs à l'écart d'acquisition des activités conseil d'Ernst & Young s'élevant à 1 627 millions d'euros au 31 décembre 2006.

NOTE 14 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004 (1)	2005 (1)	2006
Titres de sociétés non consolidées	5	5	140
Créances de carry-back	112	116	121
Dépôts et autres créances à long terme	56	32	23
Instruments dérivés	1	-	3
Divers	11	11	8
TOTAL	185	164	295

(1) Les bilans aux 31 décembre 2004 et 2005 ont été retraités dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 (Cf. Note 2 « Changement de méthode comptable »).

Titres de sociétés non consolidées

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées au 31 décembre 2006 correspondent principalement :

- aux 14,7% dans la société Kanbay International, Inc. (« Kanbay ») (132 millions d'euros).

Le 21 novembre 2006, Capgemini North America, Inc. a procédé à l'acquisition de 14,7% du capital et des droits de vote de Kanbay (au prix de 29 dollars américains par action), une société de services informatiques à vocation mondiale spécialisée dans les services financiers, à la suite des contrats conclus avec certains actionnaires significatifs décrits dans le document d'information déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) aux Etats-Unis le 13 novembre 2006.

Cette acquisition de titres a eu lieu parallèlement à l'accord conclu le 26 octobre 2006 entre Capgemini et Kanbay, aux termes duquel Capgemini s'est engagé à acquérir, à travers sa filiale américaine, Capgemini North America, Inc., et sous certaines conditions, l'ensemble des actions composant le capital de Kanbay (Cf. Note 28 « Evénements postérieurs à la clôture »).

- aux titres détenus dans la société MEDecision pour une valeur de 5 millions d'euros. Ces titres ont fait l'objet d'une réévaluation, en contrepartie des capitaux propres, suite à l'introduction en bourse de cette société en décembre 2006.

- et aux 5% dans la société Zacatii Consulting Inc. (anciennement Capgemini Japan K.K.) pour un montant de 1 million d'euros, auxquels est attachée une option d'achat/vente (Cf. Note 25 « Engagements hors bilan »).

Créances de carry-back

Les 26 juin 2003 et 28 juin 2004, Cap Gemini S.A. a cédé pour respectivement 74 et 33 millions d'euros à un établissement de crédit une créance de 90 millions d'euros et un complément de créance de 39 millions d'euros détenus sur le Trésor Public. Ces créances sont comptabilisées au coût amorti.

Dépôts et autres créances à long terme

Les dépôts et autres immobilisations à long terme comprennent les prêts "aides à la construction" en France, les dépôts et cautionnements et les autres créances à long terme.

Instruments dérivés

Les contrats de couverture des risques de taux d'intérêts et de change sont détaillés dans la Note 18 « Instruments financiers dérivés ».

NOTE 15 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005	2006
Clients	1 329	1 337	1 459
Provisions pour créances douteuses	(37)	(33)	(25)
Factures à émettre	459	467	530
Travaux en cours	22	27	99
TOTAL	1 773	1 798	2 063

Le total des créances clients, nettes des avances et acomptes reçus, en nombre de jours total de chiffre d'affaires, s'analyse comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005	2006
Clients et comptes rattachés hors travaux en cours	1 751	1 771	1 964
Avances et acomptes reçus des clients	(538)	(609)	(683)
Total des créances clients nettes des avances et acomptes reçus	1 213	1 162	1 281
En nombre de jours total de chiffre d'affaires	70	60	60

NOTE 16 – CRÉANCES DIVERSES ET D'IMPÔTS

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005	2006
Etat - impôts sur les sociétés	29	21	20
Etat et organismes sociaux	41	70	55
Charges constatées d'avance	139	134	118
Divers	10	25	21
TOTAL	219	250	214

NOTE 17 – TRÉSORERIE NETTE

La trésorerie nette est constituée de la trésorerie disponible, diminuée des dettes financières à court et long terme ainsi que des instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments sous-jacents inclus dans la trésorerie nette.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005	2006
Trésorerie	1 232	2 136	2 859
Dettes financières	(948)	(1 231)	(1 224)
Instruments dérivés (1)	1	(1)	(3)
TRÉSORERIE NETTE	285	904	1 632

(1) Les instruments dérivés actifs sont inclus dans les « Autres actifs non courants », les instruments dérivés passifs sont inclus dans les « Autres dettes non courantes ». Ces instruments dérivés concernent des contrats de couverture de taux d'intérêt et de change, décrits en Note 18 « Instruments financiers dérivés ».

I. TRÉSORERIE

Au sein du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie s'analyse comme la somme des placements à court terme et du disponible en banque diminuée des découverts bancaires.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2004	2005	2006
Placements à court terme	1 001	1 805	2 460
Banques	251	416	442
Découverts bancaires (1)	(20)	(85)	(43)
TRÉSORERIE	1 232	2 136	2 859

(1) Les découverts bancaires sont inclus dans les « Dettes financières à court terme et découverts bancaires ».

L'augmentation des placements à court terme entre 2005 et 2006 s'explique principalement, d'une part par l'augmentation de capital lancée le 6 décembre 2006 et, d'autre part par la génération de trésorerie au cours de l'exercice.

La trésorerie disponible est investie en SICAV monétaires et en Fonds Communs de Placements monétaires réguliers.

II. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières s'analysent entre long terme et court terme comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)		2004	2005	2006
Emprunts Obligataires Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE 2003 et 2005)	(A)	408	814	838
Dettes liées aux contrats de location-financement	(B)	164	124	107
Autres dettes financières	(C)	196	207	215
Dettes financières à long terme		768	1 145	1 160
Dettes liées aux contrats de location-financement	(B)	64	50	49
Dettes bancaires ou assimilées (1)		46	8	6
Billets de Trésorerie		-	15	-
Autres dettes financières	(C)	70	13	9
Dettes financières à court terme (2)		180	86	64
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES		948	1 231	1 224

(1) Les dettes bancaires ou assimilées correspondent principalement à des tirages par les sociétés opérationnelles du Groupe sur des lignes de crédit bancaire. Ces lignes de crédit bénéficient dans certaines circonstances de la garantie de Cap Gemini S.A.

(2) Les dettes financières à court terme comprennent à la fois la part à moins d'un an des endettements à long terme ainsi que des dettes financières dont la durée est inférieure à un an, et sont incluses dans les « Dettes financières à court terme et découverts bancaires ».

Analyse de la variation des dettes financières dans le tableau des flux de trésorerie :

- L'augmentation des dettes financières dans le tableau des flux de trésorerie (45 millions d'euros) s'explique principalement par l'augmentation de la composante dette des emprunts obligataires (24 millions d'euros) et des autres dettes financières (14 millions d'euros), essentiellement composées d'intérêts courus non échus liés aux emprunts obligataires (7 millions d'euros). Il convient de noter que les augmentations des dettes liées aux acquisitions des immobilisations en location-financement ne sont pas prises en compte dans le tableau des flux de trésorerie (60 millions d'euros sur 2006).
- Le remboursement des dettes financières dans le tableau des flux de trésorerie (108 millions d'euros) s'explique principalement par le paiement de dettes liées aux contrats de location-financement (77 millions d'euros), le remboursement des billets de trésorerie (15 millions d'euros) et d'autres dettes financières (16 millions d'euros).

A) Emprunts Obligataires Convertibles ou Échangeables en Actions Nouvelles ou Existantes de Cap Gemini S.A. (OCEANE)

OCEANE 2005 émise le 16 juin 2005

Le 16 juin 2005, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes, ayant pour date de jouissance le 24 juin 2005 et pour échéance le 1^{er} janvier 2012 (OCEANE 2005).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 437 millions d'euros et

il est représenté par 11 810 810 obligations d'une valeur nominale unitaire de 37 euros. Les obligations portent intérêt au taux nominal annuel de 1%.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°05-564 en date du 16 juin 2005.

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCEANE 2005 ÉMISE LE 16 JUIN 2005

Conversion et/ou échange des Obligations en actions

A tout moment, à compter du 24 juin 2005, et au plus tard le septième jour ouvré précédant le 1^{er} janvier 2012.

Amortissement normal

Le 1^{er} janvier 2012 par remboursement au prix de 41,90 euros par Obligation, soit environ 113,2% de la valeur nominale des Obligations.

Amortissement anticipé au gré de la Société

- à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, pour tout ou partie des obligations, soit par des rachats en bourse ou hors bourse, soit par offres publiques de rachat ou d'échange ;
- à compter du 24 juin 2009 et jusqu'au 31 décembre 2011, pour la totalité des obligations restant en circulation, à un prix de remboursement anticipé déterminé de manière à ce qu'il assure un taux de rendement actuariel brut identique à celui qu'il aurait obtenu en cas de remboursement à l'échéance, soit un taux de 2,875 %, majoré des intérêts courus, si le produit (i) du ratio d'attribution

d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action est cotée, excède 130% de ce prix de remboursement anticipé. Cet amortissement anticipé peut être réalisé soit par conversion soit en numéraire au gré des porteurs d'obligations ;

- à tout moment, pour la totalité des obligations restant en circulation, si moins de 10% des obligations émises restent en circulation.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses obligations.

Exigibilité anticipée

A l'initiative de la majorité des porteurs d'obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de « grâce »), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A.

A noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

Cap Gemini S.A. s'est engagée à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société ("pari passu").

COMPTABILISATION DE L'OCEANE 2005 À LA JUSTE VALEUR

Au 31 décembre 2006, la composante dette de l'OCEANE 2005 s'élève à 411 millions d'euros (396 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Compte tenu du taux effectif de 4,5% (4,8% après prise en compte des frais d'émission), le montant de la charge d'intérêt annuelle comptabilisée s'élève à 19 millions d'euros, contre un coupon effectivement décaissé de 4,4 millions d'euros, calculé sur la base du taux nominal de l'emprunt (1%).

OCEANE 2003 émise le 24 juin 2003

Le 24 juin 2003, Cap Gemini S.A. a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire Convertible ou Echangeable en Actions Nouvelles ou Existantes, ayant pour date de jouissance le 2 juillet 2003 et pour échéance le 1^{er} janvier 2010 (OCEANE 2003).

Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 460 millions d'euros et il est représenté par 9 019 607 obligations d'une valeur nominale unitaire de 51 euros. Les obligations portent intérêt à un taux de 2,5% l'an.

Les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n°03-607 en date du 24 juin 2003.

Le contrat d'échange de taux conclu en 2004 au titre duquel Cap Gemini S.A. était payeur d'un taux variable (Euribor 12 mois post-fixé - 0,59%) contre le taux fixe de l'OCEANE (2,5%), a fait l'objet d'un aménagement en septembre 2006. Les nouveaux termes du contrat d'échange de taux sont décrits en Note 18 « Instruments financiers dérivés ».

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCEANE 2003 ÉMISE LE 24 JUIN 2003

Conversion et/ou échange des obligations en actions

A tout moment à compter du 11 août 2003 et au plus tard le septième jour ouvré précédant le 1^{er} janvier 2010.

Amortissement normal

Les obligations seront amorties en totalité le 1^{er} janvier 2010 par remboursement au pair en numéraire.

Amortissement anticipé au gré de la Société

- à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, pour tout ou partie des obligations, soit par des rachats en bourse ou hors bourse, soit par offres publiques de rachat ou d'échange ;
- à compter du 2 juillet 2007 et jusqu'au septième jour ouvré précédant le 1^{er} janvier 2010, pour la totalité des obligations restant en circulation, à un prix de remboursement anticipé égal au pair, majoré des intérêts courus, si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs, excède 125% de ce prix de remboursement anticipé. Cet amortissement anticipé peut être réalisé soit par conversion soit en numéraire au gré des porteurs d'obligations.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

En cas de changement de contrôle, tout porteur d'obligations pourra demander le remboursement anticipé de tout ou partie de ses obligations.

Exigibilité anticipée

A l'initiative de la majorité des porteurs d'obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de périodes de "grâce"), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A.

A noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

Cap Gemini S.A. s'est engagée à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société ("pari passu").

COMPTABILISATION DE L'OCEANE 2003 À LA JUSTE VALEUR

Au 31 décembre 2006, la composante dette de l'OCEANE 2003 s'élève à 427 millions d'euros (418 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Compte tenu du taux effectif de 4,8% (5,1% après prise en compte des frais d'émission), le montant de la charge d'intérêt annuelle comptabilisée s'élève à 21,4 millions d'euros, contre un coupon effectivement décaissé de 11,5 millions d'euros, calculé sur la base

annuelle du taux nominal de l'emprunt (2,5%).

B) Dettes liées aux contrats de location financement

Au 31 décembre 2006, les dettes liées aux contrats de location-financement concernent principalement les financements de l'Université du Groupe « Les Fontaines » située à Gouvieux et des investissements en matériels informatiques réalisés par Capgemini UK Plc et New Horizons System Solutions LP (Canada).

<i>en millions d'euros</i>	Antériorité maximale	Echéance maximale des contrats	Taux moyen pondéré	31 décembre 2006
Université Capgemini (Les Fontaines)	Déc. 2002	Juillet 2014	Euribor 3 mois + 0,75 %	67
Capgemini UK Plc	Octobre 2000	Novembre 2010	Fixe (10,4 %)	37
New Horizons System Solutions LP	Février 2003	Octobre 2010	Fixe (6,0 %)	13
Autres	Avril 1999	Novembre 2011	-	39
TOTAL DETTES À COURT ET LONG TERME				156

Il convient de noter que dans le cadre du contrat d'infogérance conclu avec Schneider Electric le 28 octobre 2004, un certain nombre de contrats de location signés par Schneider Electric n'ont pas encore été transférés au Groupe. Le retraitement des contrats de location-financement pourrait conduire à reconnaître une dette financière additionnelle, d'un montant maximal estimé à 8 millions d'euros, correspondant à l'engagement total des contrats de loyers. Au 31 décembre 2006, ces engagements sont inclus dans les engagements hors bilan.

C) Autres dettes financières

Au 31 décembre 2006, les 224 millions d'autres dettes financières comprennent principalement :

- pour un total de 121 millions d'euros, la contrepartie de la réintégration au bilan des créances de carry-back (Cf. Note 14 « Autres actifs non courants »),
- pour 65 millions d'euros, la valeur actuelle de l'option de vente dont bénéficie le groupe TXU dans le cadre du contrat d'infogérance signé en mai 2004,
- pour 19 millions d'euros, une dette envers la société TXU résultant de l'application des termes du contrat,
- pour 9 millions d'euros, la valeur actuelle de l'option de vente dont bénéficie la société Hindustan Lever Limited dans le cadre de l'acquisition d'Indigo.

Les conditions de tirage de cette ligne sont les suivantes :

- une marge de 0,50% à ce jour (au-dessus de l'Euribor ou du Libor 1 à 12 mois), à laquelle s'ajoute, au-delà d'un certain niveau d'utilisation de la ligne, une commission d'utilisation comprise entre 0,025% et 0,050%. Cette marge peut évoluer à la hausse et à la baisse en fonction de la notation de crédit de Cap Gemini S.A.;
- une commission de non-utilisation de 35% de la marge (soit 0,175% à ce jour) pouvant être réduite à 30% en cas de hausse de la notation de Cap Gemini S.A.

A noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de Cap Gemini S.A. serait sans incidence sur la disponibilité de cette ligne.

D) Crédit syndiqué conclu par Cap Gemini S.A.

Le 14 novembre 2005, Cap Gemini S.A. a conclu avec un groupe de banques une ligne de crédit multidevises de 500 millions d'euros remboursable au plus tard le 14 novembre 2010. Suite à l'exercice par la Société, le 14 septembre 2006, de l'option d'extension d'un an prévue au contrat (extension qui a été acceptée par les banques le 27 octobre 2006), cette ligne est désormais remboursable au plus tard le 14 novembre 2011.

Au titre de cette ligne, Cap Gemini S.A. s'est engagée à respecter les ratios financiers (définis en normes IFRS) suivants :

- un ratio d'endettement net rapporté à la situation nette consolidée qui doit être inférieur à tout moment à 1,
- un ratio de couverture du coût de l'endettement financier (net) ajusté de certains éléments par la marge opérationnelle consolidée qui doit être supérieur ou égal à 3 au 31 décembre et au 30 juin de chaque année (sur la base des 12 derniers mois écoulés).

Il est précisé qu'au 31 décembre 2006, le Groupe respectait ces ratios financiers :

- le ratio d'endettement net rapporté à la situation nette consolidée n'est pas pertinent du fait que le Groupe est en situation de trésorerie nette positive,
- le ratio de couverture du coût de l'endettement financier (net) par la marge opérationnelle consolidée n'est pas pertinent dans la mesure où le coût de l'endettement financier (net) ajusté de certains éléments est nul.

La ligne de crédit comporte des engagements qui limitent la capacité de la Société et de ses filiales à engager certaines opérations, et notamment :

- la création de sûretés sur leurs actifs,
- les opérations de cession d'actifs et les fusions ou opérations assimilées.

La société Cap Gemini S.A. s'est en outre engagée à respecter certaines clauses habituelles, notamment le maintien de l'emprunt à son rang ("pari passu").

Enfin, cette ligne de crédit contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de fausse déclaration ou de manquement à d'autres obligations afférentes aux contrats de crédit (sous réserve, le cas échéant, de périodes de "grâce"), en cas de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), d'insolvabilité et de procédures de dépôt de bilan, de changement de contrôle ou de survenance d'événement ayant un impact négatif significatif sur la situation financière du Groupe.

A ce jour, cette ligne n'a fait l'objet d'aucun tirage.

III. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES DETTES FINANCIÈRES

A) Taux d'intérêts et devises

Taux moyen des intérêts sur dettes financières

Pour l'exercice 2006, le taux moyen des intérêts sur les dettes financières du Groupe ressort à 5,3%.

Taux fixe/taux variable

Au 31 décembre 2006, la part des dettes à taux fixe est de 59%, celle des dettes à taux variable plafonné de 35 %, le solde étant à taux variable.

Analyse de la sensibilité du coût de l'endettement net 2006 à une hausse des taux

L'effet sur le coût de l'endettement brut d'une augmentation théorique moyenne annuelle des taux d'intérêts de 1% rapportée à une position moyenne annuelle de dettes financières est estimé à 1 million d'euros (6 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Par ailleurs l'effet sur les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'une hausse théorique moyenne annuelle des taux d'intérêts de 1% rapportée à une position moyenne annuelle de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est estimé à 20 millions d'euros (14 millions d'euros au 31 décembre 2005).

Il en résulte un effet théorique positif estimé à 19 millions d'euros sur le coût de l'endettement net de l'exercice.

Taux d'intérêt effectifs (TIE) et échéancier de remboursement

Au 31 décembre	2004		2005		2006					
	TIE	Montant M€	TIE	Montant M€	TIE	Montant M€	< 1 an	>1 et < 2 ans	> 2 et < 5 ans	> 5 ans
Placements à court terme	2,20%	1 001	2,50%	1 805	3,70%	2 460	2 460	-	-	-
Banques	1,90%	251	1,90%	416	2,40%	442	442	-	-	-
Découverts bancaires	2,60%	(20)	2,80%	(85)	3,50%	(43)	(43)	-	-	-
TRÉSORERIE		1 232		2 136		2 859	2 859	-	-	-
OCEANE 2003	5,10%	408	5,10%	418	5,10%	427	-	-	427	-
OCEANE 2005	-	-	4,80%	396	4,80%	411	-	-	-	411
Dettes bancaires ou assimilées	2,80%	46	6,10%	8	6,80%	6	6	-	-	-
Dettes liées aux contrats de location-financement	4,90%	228	4,60%	174	6,00%	156	49	31	50	26
Autres dettes financières	4,60%	266	5,40%	220	5,40%	224	9	94	37	84
Billets de Trésorerie	-	-	2,65%	15	-	-	-	-	-	-
DETTES FINANCIÈRES		948		1 231		1 224	64	125	514	521

Taux d'intérêt effectifs (TIE) par devises

Au 31 décembre

	2006							
	Euro		Dollar US		Livre Sterling		Autres	Montant
	TIE %	Montant M€	TIE %	Montant M€	TIE %	Montant M€	Montant M€	Total M€
OCEANE 2003	5,10 %	427	-	-	-	-	-	427
OCEANE 2005	4,80 %	411	-	-	-	-	-	411
Dettes bancaires ou assimilées	-	-	6,4%	1	-	-	5	6
Dettes liées aux contrats de location-financement	3,4%	94	6,1%	11	10,4%	37	14	156
Autres dettes financières	3,9%	138	5,5%	84	-	-	2	224
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	-	1 070	-	96	-	37	21	1 224

B) Justes valeurs

Au 31 décembre	2004		2005		2006	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
<i>en millions d'euros</i>						
ACTIF						
Placements à court terme	1 001	1 001	1 805	1 805	2 460	2 460
Banques	251	251	416	416	442	442
Découverts bancaires	(20)	(20)	(85)	(85)	(43)	(43)
PASSIF						
OCEANE 2003 (1)	408	426	418	425	427	434
OCEANE 2005 (2)	-	-	396	350	411	364
Dettes bancaires ou assimilées	46	46	8	8	6	6
Dettes liées aux contrats de location-financement	228	(3) -	174	(3) -	156	(3) -
Autres dettes financières	266	267	220	220	224	222
Billets de Trésorerie	-	-	15	15	-	-

(1) La juste valeur de l'instrument financier (valeur boursière) s'élève à 517 millions d'euros au 31 décembre 2006, contre respectivement 465 et 456 millions d'euros aux 31 décembre 2005 et 2004. A des fins de comparaison, les montants indiqués dans le tableau ci-dessus comme « Juste Valeur » correspondent à la composante dette de l'emprunt obligataire.

(2) La juste valeur de l'instrument financier (valeur boursière) s'élève à 611 millions d'euros au 31 décembre 2006, contre 496 millions d'euros au 31 décembre 2005. A des fins de comparaison, les montants indiqués dans le tableau ci-dessus comme « Juste Valeur » correspondent à la composante dette de l'emprunt obligataire.

(3) Compte tenu du nombre de contrats de location-financement, de la diversité de leurs formes et de leurs échéances, cette information n'a pas été jugée pertinente.

NOTE 18 – INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

A) Couvertures des risques de taux d'intérêts

Au 31 décembre 2006, trois couvertures de taux d'intérêts sont en cours sous la forme de contrats d'échange de taux et de produits optionnels (caps et floors) portant sur un montant total de 593 millions d'euros (contre 497 millions d'euros au 31 décembre 2005), pour des périodes allant de 2 mois à 8 ans. Les caractéristiques de ces contrats sont les suivantes :

- Le 28 octobre 2004, Cap Gemini S.A. a signé un contrat d'échange de taux d'intérêts à échéance janvier 2010 relatif à l'OCEANE 2003 et qui porte sur un notionnel de 460 millions d'euros. Compte tenu de la hausse des taux à court terme observée sur l'exercice écoulé et des anticipations de marché actuelles jusqu'à l'échéance de l'OCEANE 2003 (1^{er} janvier 2010), ce contrat d'échange de taux d'intérêts a fait l'objet d'un aménagement le 15 septembre 2006. Selon les nouveaux termes du contrat, Cap Gemini S.A. est payeur d'un taux variable (Euribor 3 mois postfixé, anciennement Euribor 12 mois postfixé - 0,59% selon les anciens termes du contrat) contre le taux fixe de l'OCEANE (2,5%). Le taux variable est désormais plafonné à 3,07% (3,41% selon les anciens termes du contrat) et soumis à un taux plancher de 1,41% (inchangé). Enfin, la clause de désactivation automatique (à coût nul) en cas d'exercice par la Société du droit dont elle dispose de procéder, dans certaines conditions, à l'amortissement anticipé des obligations, reste inchangée (les conditions et modalités de cet emprunt sont détaillées dans la Note 17 « Trésorerie nette » ainsi que dans la note d'opération ayant obtenu le visa de l'AMF n° 03-607 en date du 24 juin 2003).

B) Couvertures des risques de change

Exposition du Groupe aux risques de change

L'exposition du Groupe aux risques de change, induite par les opérations comptabilisées au 31 décembre 2006 par les filiales opérationnelles du Groupe dans une devise différente de leur devise fonctionnelle, est la suivante :

en millions d'euros	31 décembre 2006				
	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Couronne Suédoise	Autres devises (1)
TOTAL ACTIF	48	27	11	8	16
TOTAL PASSIF	(34)	(10)	(295)	(1)	(14)
Exposition aux risques de change avant couverture	14	17	(284)	7	2
Montants couverts	(6)	(10)	280	(5)	(6)
Exposition aux risques de change après couverture	8	7	(4)	2	(4)

(1) Les autres devises comprennent essentiellement le dollar canadien, le dollar australien et le franc suisse.

Les montants couverts, au 31 décembre 2006, concernent la société Cap Gemini S.A. dans le cadre de financements internes au Groupe ainsi que la filiale Capgemini Consulting India Private Ltd dans le cadre des activités de sous-traitance qu'elle réalise pour les autres régions du Groupe.

L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 31 décembre 2006 fait apparaître en « Autres produits et charges financiers » une perte s'élevant à 5 millions d'euros. Dans le bilan au 31 décembre 2006, ce contrat est valorisé à 6 millions d'euros dans les « Autres dettes non courantes ».

- La S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines (Université Capgemini) a signé en 2002 un contrat d'échange de taux (swap de taux d'intérêts) à échéance juillet 2014 et portant sur un notionnel de 33 millions d'euros, relatif à la couverture à hauteur de 50% du contrat de location-financement de ladite Université. Au terme du contrat d'échange de taux correspondant, la S.A.R.L. Immobilière Les Fontaines est payeur de taux fixe à 3,51% contre Euribor 3 mois. L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 31 décembre 2006 fait apparaître en « Autres produits et charges financiers » un gain de 1 million d'euros. Dans le bilan au 31 décembre 2006, ce contrat est valorisé à 1 million d'euros dans les « Autres actifs non courants ».
- Fin février 2006, Cap Gemini S.A. a signé un contrat d'échange de taux à échéance février 2007 et portant sur un notionnel de 100 millions d'euros, relatif à la couverture de placements à court terme de la Société. Au terme du contrat d'échange de taux correspondant, la Société est payeur de taux variable (Eonia) contre un taux fixe de 2,86%. L'évaluation de ce contrat à la valeur de marché au 31 décembre 2006 fait apparaître en « Autres produits et charges financiers » une perte de 0,2 million d'euros. Dans le bilan au 31 décembre 2006, ce contrat est valorisé à 0,2 million d'euros dans les « Autres dettes non courantes ».

Couverture des risques de change

Au 31 décembre 2006, les contrats d'achats/ventes de devises à terme s'élèvent au total à 416 millions d'euros (207 millions d'euros au 31 décembre 2005) et sont les suivants :

- couvertures commerciales, en Inde, à échéance 2007 et 2008 sous la forme de contrats d'achats/ventes de devises à terme pour une contre-valeur totale de 90 millions d'euros et qui portent sur des montants en euros, dollars US et livres sterling,
- couvertures financières à échéance 2007 sous la forme de contrats d'achats/ventes de devises à terme (swaps de change) dans le cadre de financements internes au Groupe et qui portent sur des montants en livres sterling, dollars américains, dollars australiens, couronnes suédoises et en francs suisses pour une contre-valeur totale de 326 millions d'euros.

Par ailleurs, le 3 novembre 2006, Cap Gemini S.A. a fait l'acquisition d'une option de change à caractère de couverture lui conférant la faculté mais non l'obligation d'acheter jusqu'au 26 février 2007, à un prix défini à l'avance, 650 millions de dollars américains, pour

une contre-valeur de 518 millions d'euros, afin de couvrir une partie de son exposition au risque de change relatif à l'acquisition de la société Kanbay annoncée le 26 octobre 2006 pour un montant de 1,26 milliard de dollars américains (Cf. Note 28 « Evènements postérieurs à la clôture »). Dans la mesure où le Groupe a acquis le 21 novembre 2006 14,7% de la société Kanbay, cette option, à échéance 26 février 2007, couvre environ 60% de son exposition de change résiduelle au 31 décembre 2006. Le coût de cette option est comptabilisé en « Autres produits et charges financiers » pour un montant de 3,3 millions d'euros (sa valeur au bilan au 31 décembre 2006 est non significative).

Dans le bilan au 31 décembre 2006, l'ensemble des contrats de couverture de risques de change (désignés comptablement comme instruments de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie) est valorisé à 2 millions d'euros dans les « Autres actifs non courants ». Au compte de résultat, ces contrats font apparaître en 2006 une charge de 2,6 millions d'euros comprenant une charge nette de 0,3 million d'euros en « Autres produits et charges financiers ».

NOTE 19 – PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

La variation des provisions pour retraites et engagements assimilés se décompose de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	Provisions pour retraites et engagements assimilés
Au 31 décembre 2005	696
Écarts de conversion	3
Augmentation - Charge de personnel	98
Diminution - Prestations et contributions	(61)
Variation des écarts actuariels reconnus en capitaux propres	(150)
Autres mouvements	5
Au 31 décembre 2006	591

Il convient de noter que le montant des provisions pour retraites et engagements assimilés, au 31 décembre 2005, a été retraité dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19 (Cf. Note 2 « Changement de méthode comptable »).

Il existe deux catégories de régimes de retraite :

Régimes à cotisations définies

Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Benelux, Allemagne et Europe Centrale, Pays Nordiques, Italie et Espagne), aux Etats-Unis ainsi que dans les pays d'Asie-Pacifique. Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite et sont comptabilisés en charges de l'exercice. Les dettes relatives à ces régimes sont comptabilisées en dettes opérationnelles.

Régimes à prestations définies

Il existe deux natures de régime comptabilisées dans les provisions pour retraites et engagements assimilés :

- les régimes à prestations définies couverts par des actifs : ces régimes existent au Royaume-Uni, au Canada et dans d'autres pays (Etats-Unis, Irlande, Suède, Benelux, Allemagne, Suisse et France).
- les régimes à prestations définies non couverts par des actifs : ces régimes correspondent à des indemnités de départ à la retraite et de couverture sociale. Les pays principalement concernés sont le Canada, l'Allemagne et l'Europe Centrale, la France, l'Italie et la Suède.

I. PROVISIONS SUR RÉGIMES DE RETRAITES À PRESTATIONS DÉFINIES COUVERTS PAR DES ACTIFS

A) Analyse des engagements

en millions d'euros	2004				2005				2006			
	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total	Royaume- Uni	Canada	Autres	Total
Dette actuarielle	993	138	72	1 203	1 572	212	104	1 888	1 647	197	113	1 957
Juste valeur des actifs de couverture	673	132	52	857	1 045	182	76	1 303	1 212	193	84	1 489
DÉFICIT	320	6	20	346	527	30	28	585	435	4	29	468
Dont écarts actuariels constatés en capitaux propres	24	6	3	33	198	33	13	244	75	9	7	91
PROVISIONS NETTES AU BILAN	320	6	20	346	527	30	28	585	435	4	29	468
Montants à l'actif (1)	-	(13)	-	(13)	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)
Montants au passif	320	19	20	359	527	30	28	585	435	7	29	471

(1) Les montants concernent un excédent de couverture sur un plan au Canada.

Au 31 décembre 2006, le montant net des engagements « Autres » 29 millions d'euros porte essentiellement sur les Etats-Unis (18 millions d'euros), l'Allemagne et l'Europe Centrale (4 millions d'euros), l'Irlande (3 millions d'euros), le Benelux (1 million d'euros) et les pays Nordiques (1 million d'euros).

B) Analyse des variations des provisions

Analyse de la variation des valeurs actualisées de l'obligation et des actifs de couverture.

en millions d'euros	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs de couverture	Provision (actif) net au bilan
Au 1^{er} janvier 2005	1 203	(857)	346
Charge nette de l'exercice :			
– Coût des services rendus	78	-	78
– Intérêts financiers	73	-	73
– Rendement attendu des actifs	-	(68)	(68)
Prestations versées aux salariés	(31)	28	(3)
Contributions aux plans	-	(57)	(57)
Variations des écarts actuariels	313	(120)	193
Ecarts de conversion	63	(50)	13
Contrat Aspire à la date de transfert (1)	178	(165)	13
Autres variations	11	(14)	(3)
Au 31 décembre 2005	1 888	(1 303)	585
Charge nette de l'exercice :			
– Coût des services rendus	91	-	91
– Intérêts financiers	93	-	93
– Effet de réduction et liquidation (2)	(27)	17	(10)
– Rendement attendu des actifs	-	(89)	(89)
Contributions versées par les salariés	6	(6)	-
Prestations versées aux salariés	(37)	37	-
Contributions aux plans	-	(57)	(57)
Variations des écarts actuariels	(81)	(73)	(154)
Ecarts de conversion	6	-	6
Autres variations	18	(15)	3
Au 31 décembre 2006	1 957	(1 489)	468

(1) En 2005, le transfert des engagements liés à la signature du contrat Aspire au Royaume-Uni est intervenu sur l'exercice 2005, le délai offert aux employés pour rejoindre, à leur initiative, le régime de retraite de la société Capgemini UK Plc ayant pris fin au cours du premier semestre 2005. A la date du transfert, portant sur les droits de 1 530 collaborateurs, le refinancement du plan a été pris en charge par le précédent prestataire de services, sur la base d'une évaluation d'actuaire.

(2) En 2006, les réductions et liquidations de régimes concernent principalement un transfert de salariés, intervenus dans le cadre de la cession de l'activité de services d'infrastructure de gestion de réseau à la société British Telecom au Royaume-Uni.

La charge opérationnelle de l'exercice (91 millions d'euros) concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni (68 millions d'euros) et le Canada (12 millions d'euros). Elle est déterminée sur la base des hypothèses détaillées ci-après.

La charge financière de l'exercice correspondant à l'actualisation de l'obligation s'élève à 93 millions d'euros. Celle-ci concerne principalement le Royaume-Uni (76 millions d'euros) et le Canada (11 millions d'euros). Elle est déterminée sur la base des hypothèses détaillées ci-après.

Le produit de rendement attendu des actifs (89 millions d'euros) concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni (72 millions d'euros) et le Canada (13 millions d'euros). Il est déterminé sur la base des hypothèses détaillées ci-après.

Les prestations versées aux salariés (37 millions d'euros) portent principalement sur le Royaume-Uni (20 millions d'euros) et le Canada (10 millions d'euros).

Les principaux contributeurs aux plans sur l'exercice (57 millions d'euros) sont le Royaume-Uni (40 millions d'euros) et le Canada (12 millions d'euros).

Analyse de la variation des écarts actuariels reconnus

Les écarts actuariels résultent d'augmentations ou de diminutions de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant.

Ces écarts incluent (i) les effets des changements d'hypothèses actuarielles (principalement taux d'actualisation des engagements et taux de rendement attendu des actifs du régime) et (ii) les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit (ces derniers sont des « ajustements liés à l'expérience » et sont détaillés ci-après « III. Analyse des ajustements liés à l'expérience inclus dans les écarts actuariels »).

La perte actuarielle reconnue en 2005 (193 millions d'euros) s'explique principalement par la baisse des taux d'actualisation des engagements au Royaume-Uni et au Canada, et par l'adoption d'une nouvelle table de mortalité au Royaume-Uni.

Le gain actuariel reconnu en 2006 (154 millions d'euros) est lié à des changements d'hypothèses actuarielles, principalement au Royaume-Uni pour 125 millions d'euros, où le taux d'actualisation des engagements retenu a été augmenté de 0,5 point.

C) Analyse des actifs de couverture

Les principales catégories d'actifs de couverture se répartissent comme suit :

en millions d'euros	2004	%	2005	%	2006	%
Actions	567	66	852	65	958	64
Obligations	231	27	388	30	456	31
Biens immobiliers	26	3	32	3	39	3
Trésorerie	21	3	14	1	16	1
Autres	12	1	17	1	20	1
TOTAL	857	100	1 303	100	1 489	100

D) Effectifs relatifs aux régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs

	2004	2005	2006			Total
	Total	Total	Royaume-Uni	Canada	Autres	
Salariés en activité	5 991	10 939	4 290	932	6 961	12 183
Anciens salariés	5 651	6 307	6 207	37	1 175	7 419
Retraités	811	936	1 028	107	32	1 167
TOTAL	12 453	18 182	11 525	1 076	8 168	20 769

L'augmentation des effectifs est relative à l'expansion des activités du Groupe en Inde.

Au 31 décembre 2006, le total des autres effectifs concerne pour l'essentiel l'Inde (6 152 salariés), et la dette actuarielle s'y rapportant s'élève à 2 millions d'euros. En Inde, un contrat d'assurance couvre le versement de primes de départ aux salariés ayant au moins deux ans d'ancienneté.

E) Principales hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation et d'augmentation des salaires

en %	2004	2005	2006		
			Royaume-Uni	Canada	Autres
Taux d'actualisation des engagements	3,5 - 7,0	2,6 - 7,4	5,3	5,3	2,6 - 8,1
Taux d'augmentation des salaires	1,5 - 6,0	1,5 - 6,0	3,5	3,3	1,5 - 6,0

Analyse du taux de rendement attendu des actifs du régime

en millions d'euros	2004	2005	2006		
			Royaume-Uni	Canada	Autres
Actions	4,0 - 8,6	4,8 - 8,6	8,0	8,5	6,0 - 7,3
Obligations	2,5 - 7,0	2,4 - 7,8	4,6 - 5,3	5,3	2,5 - 7,3
Biens immobiliers	6,3 - 6,5	6,0 - 6,5	6,5	-	5,0 - 6,3
Trésorerie	3,8	3,8	3,8	-	2,0

F) Contribution prévisionnelle pour l'exercice 2007

En 2007, le Groupe prévoit de verser 62 millions d'euros de contributions aux titres des régimes de retraite à prestations définies.

II. PROVISIONS SUR RÉGIMES DE RETRAITES À PRESTATIONS DÉFINIES NON COUVERTS PAR DES ACTIFS

A) Analyse des engagements

en millions d'euros	2004	2005	2006					
			France	Canada	Allemagne et Europe Centrale	Italie	Suède	Total
Dette actuarielle	105	116	38	34	25	15	13	125
Juste valeur des actifs de couverture								
DÉFICIT	105	116	38	34	25	15	13	125
Dont écarts actuariels constatés en capitaux propres	2	15	7	3	5	-	3	18
Coûts des services passés non constatés	(5)	(5)	(5)	-	-	-	-	(5)
PROVISIONS NETTES AU BILAN	100	111	33	34	25	15	13	120
Montants à l'actif								
Montants au passif	100	111	33	34	25	15	13	120

En France et en Italie le régime à prestations définies est relatif au service des indemnités de départ à la retraite.

Au Canada, le régime concerne principalement le service d'une couverture médicale.

En Allemagne et Europe Centrale, le régime concerne principalement des régimes de retraites venant en complément du régime légal.

B) Analyse des variations des engagements

<i>en millions d'euros</i>	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs de couverture	Coûts des services passés non reconnus	Provision (actif) net au bilan
Au 1^{er} janvier 2005	105		(5)	100
Variations de périmètre	(11)		-	(11)
Charge nette de l'exercice :				
– Coût des services rendus	11		-	11
– Intérêts financiers	3		-	3
Prestations versées aux salariés	(5)		-	(5)
Variations des écarts actuariels	13		-	13
Écarts de conversion	3		-	3
Autres variations	(3)		-	(3)
Au 31 décembre 2005	116		(5)	111
Variations de périmètre	-		-	-
Charge nette de l'exercice :				
– Coût des services rendus	9		-	9
– Intérêts financiers	5		-	5
– Effet de réduction ou liquidation	(1)		-	(1)
Prestations versées aux salariés	(4)		-	(4)
Variation des écarts actuariels	4		-	4
Écarts de conversion	(3)		-	(3)
Autres variations	(1)		-	(1)
Au 31 décembre 2006	125		(5)	120

La charge opérationnelle sur l'exercice 2006 (9 millions d'euros) concerne l'Italie (3 millions d'euros), le Canada (3 millions d'euros), la France (2 millions d'euros) et l'Allemagne et Europe Centrale (1 million d'euros).

Les prestations versées aux salariés concernent principalement l'Italie (2 millions d'euros), le Canada (1 million d'euros) et l'Allemagne et Europe centrale (1 million d'euros).

Analyse de la variation des écarts actuariels reconnus

Il convient de noter que la perte actuarielle reconnue en 2006 inclut les effets en France de la loi de financement de la Sécurité Sociale promulguée le 22 décembre 2006.

C) Effectifs relatifs aux régimes de retraites à prestations définies non couverts par des actifs

	2004	2005	2006					Total
	Total	Total	France	Canada	Allemagne et Europe Centrale	Italie	Suède	
Salariés en activité	23 767	19 989	20 086	1 864	400	1 271	32	23 653
Anciens salariés	986	1 148	-	74	100	-	811	985
Retraités	116	120	-	214	57	-	11	282
TOTAL	24 869	21 257	20 086	2 152	557	1 271	854	24 920

D) Principales hypothèses actuarielles

en %	2004	2005	2006				
			France	Canada	Allemagne et Europe Centrale	Italie	Suède
Taux d'actualisation des engagements	4,4 - 6,0	3,7 - 6,0	4,2	5,3	4,5	4,4	3,9
Taux d'augmentation des salaires	1,5 - 4,8	2,0 - 4,5	1,5	3,3	2,0	4,5	2,0

III. ANALYSE DES « AJUSTEMENTS LIÉS À L'EXPÉRIENCE » INCLUS DANS LES ÉCARTS ACTUARIELS

Cette analyse recouvre les régimes de retraites à prestations définies couverts et non couverts par des actifs.

Les « ajustements liés à l'expérience » représentent les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues et ce qui s'est effectivement produit.

Les montants relatifs à la période en cours et aux périodes précédentes se présentent comme suit :

en millions d'euros	2004	2005	2006
Ajustement des passifs lié à l'expérience (1)	17	37	37
Ajustement des actifs lié à l'expérience (2)	27	112	50

(1) + : augmentation des passifs / - : diminution des passifs.

(2) + : augmentation des actifs / - : diminution des actifs.

Ces ajustements d'expérience concernent principalement le Royaume-Uni et le Canada.

IV. ANALYSE DE LA SENSIBILITE DES COÛTS MÉDICAUX

Les coûts médicaux concernent uniquement le Canada. Les effets sur les exercices 2004, 2005 et 2006 d'une variation théorique de 1 % de leur taux d'évolution auraient un effet au compte de résultat (coût des services rendus et intérêts financiers) de plus ou moins 1 million d'euros et sur l'engagement au bilan un effet variant de moins 4 millions d'euros à plus 5 millions d'euros.

NOTE 20 – PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

La variation des provisions courantes et non courantes se décompose de la manière suivante :

<i>en millions d'euros</i>	2005	2006
AU 1^{er} JANVIER	39	34
Dotations	18	73
Reprises pour utilisation	(18)	(9)
Reprises pour non utilisation	(10)	(3)
Autres	5	3
AU 31 DÉCEMBRE	34	98

Au 31 décembre 2006, les provisions courantes et non courantes concernent principalement des risques sur projets et contrats pour un montant de 88 millions d'euros et des risques liés à des litiges sociaux et fiscaux pour un montant de 10 millions d'euros (6 millions d'euros au 31 décembre 2005).

NOTE 21 – AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes comprennent principalement les dettes de restructuration liées aux mesures de rationalisation du parc immobilier engagées essentiellement sur les exercices précédents aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, la part à plus d'un an des réserves spéciales de participation en France ainsi que les contrats de couverture de risque de taux d'intérêts (Cf. Note 18 « Instruments financiers dérivés »).

NOTE 22 – DETTES OPÉRATIONNELLES

Les dettes opérationnelles, hors avances et acomptes reçus des clients présentés séparément, s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)	2004	2005	2006
Fournisseurs	534	735	817
Impôts et taxes	251	294	306
Personnel	697	787	858
Divers	62	65	38
TOTAL	1 544	1 881	2 019

L'évolution des dettes opérationnelles est directement corrélée à l'évolution des postes « Achats et frais de sous-traitance » et « Charges de personnel », et reflète la croissance des activités du Groupe.

NOTE 23 – DETTES DIVERSES ET D'IMPÔTS

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)	2004	2005	2006
Etat - impôts sur les sociétés	56	47	65
Dettes diverses	37	19	48
TOTAL	93	66	113

Les dettes diverses s'analysent entre la part à moins d'un an des réserves spéciales de participation et les autres dettes courantes. L'évolution sur l'exercice résulte de la participation en France et du solde du prix d'acquisition du Groupe FuE en Allemagne.

NOTE 24 – RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Le tableau ci-dessous analyse la rémunération des membres des organes de direction générale présents à la clôture de l'exercice, soit 24 personnes au 31 décembre 2006 (20 personnes au 31 décembre 2005).

<i>en milliers d'euros</i>	2005	2006
Avantages à court terme hors charges patronales (1)	14 632	17 693
Avantages à court terme : charges patronales	2 451	3 257
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	504	497
Rémunération en actions (3)	973	1 527

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, intéressement, jetons de présence et avantages en nature.

(2) Ce montant comprend essentiellement des indemnités conventionnelles de retraite.

(3) Ce montant correspond à la charge annuelle liée aux attributions d'options de souscription d'actions.

NOTE 25 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

A) Engagements donnés

Au 31 décembre (<i>en millions d'euros</i>)	2004	2005	2006
Sur locations non résiliables	1 078	1 046	867
Sur contrats fournisseurs	70	89	91
Autres engagements donnés	75	44	42
TOTAL	1 223	1 179	1 000

- Les engagements donnés par le Groupe sur des locations non résiliables s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Matériel informatique	Bureaux	Voitures	Autres locations non résiliables	Total
n+1	31	146	50	6	233
n+2	17	131	37	7	192
n+3	7	110	21	4	142
n+4	2	87	6	-	95
n+5	2	69	-	-	71
n+6 et années ultérieures	-	134	-	-	134
31 DÉCEMBRE 2006	59	677	114	17	867
31 DÉCEMBRE 2005	100	817	117	12	1 046
31 DÉCEMBRE 2004	69	888	112	9	1 078

Au 31 décembre 2006, les engagements sur des locations non résiliables sont principalement donnés au Royaume-Uni (149 millions d'euros), au Benelux (146 millions d'euros), en France (140 millions d'euros), en Allemagne et Europe Centrale (122 millions d'euros) et en Amérique du Nord (105 millions d'euros). Les charges de loyer reconnues en compte de résultat sur l'exercice s'élèvent à 229 millions d'euros.

La diminution des engagements sur locations de matériel informatique est liée à l'échéance en 2006 d'un certain nombre de contrats notamment au Royaume-Uni et en France.

Les baux relatifs aux bureaux varient selon les zones géographiques,

et s'étalent sur des périodes comprises entre 5 et 25 ans. La durée des contrats de location de véhicules s'étale de 3 à 5 ans. La diminution des engagements sur locations de bureaux non résiliables sur 2006 est essentiellement liée aux mesures de rationalisation du parc immobilier.

- Les engagements sur contrats fournisseurs correspondent principalement aux commandes d'achat à venir dans le cadre de contrats d'achats globaux.
- Les autres engagements donnés recouvrent principalement :
 - des cautions bancaires données à l'occasion de contentieux fiscaux en France et en Espagne,
 - des engagements sociaux en Hollande et en Suède.

B) Engagements donnés et reçus sur intérêts minoritaires

Le 12 avril 2005, le Groupe a signé une alliance avec le groupe japonais NTT Data Corporation, cédant 95% de sa participation dans la société Capgemini Japan K.K., pour un montant de 30 millions d'euros. Le contrat de cession stipule au bénéfice du Groupe Capgemini, une option de vente de ses 5% d'intérêts résiduels dans la société Zacatii Consulting Inc. (anciennement Capgemini Japan K.K.) ; et au bénéfice du groupe NTT Data Corporation, une option d'achat portant sur ces mêmes titres. Ces options sont exerçables sur une période de deux ans (à partir du 14 juillet 2008) pour le montant le plus élevé entre la valeur de marché de ces titres à la date de l'exercice, et la valorisation de ces titres telle que déterminée à partir du montant initial de la transaction (soit 1 million d'euros pour les 5 % résiduels au 31 décembre 2006).

C) Engagements donnés sur contrats clients

Dans un certain nombre de grands contrats signés, le Groupe a été amené à mettre en place des garanties de performance et/ou financière, en particulier concernant les contrats «ASPIRE» signé avec Inland Revenue le 5 janvier 2004 pour un montant estimé à 3 milliards de livres Sterling, TXU signé le 17 mai 2004 pour un montant de 3,5 milliards de dollars, Schneider Electric Industries SAS signé le 28 octobre 2004 pour un montant de 1,6 milliards d'euros, Metropolitan Police pour un montant de 350 millions de Livres Sterling et le contrat cadre signé avec Euroclear.

Par ailleurs le Groupe a également donné des garanties financières limitées dans le cadre de divers contrats clients pour un montant total de 91 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Enfin, certains clients bénéficient de garanties bancaires émises par le Groupe pour un montant global de 55 millions d'euros au 31 décembre 2006.

Le contrat d'infogérance avec les sociétés TXU Energy Company LLC et TXU Electric Delivery Company (anciennement dénommée Oncor Electric Delivery Company) prévoit par ailleurs, au profit du groupe TXU, hors clauses habituelles en la matière, un droit de résiliation dans le cas où la notation de crédit du Groupe viendrait à être abaissée au-dessous du niveau «investment grade». A noter que le contrat s'est poursuivi postérieurement à l'abaissement de la notation de crédit du Groupe par Standard & Poors intervenue le 7 janvier 2005.

D) Dettes financières garanties par des actifs

Certaines dettes financières sont garanties par des actifs inscrits au bilan. Au 31 décembre 2006, ces dettes financières concernent les contrats de location financement pour un montant de 156 millions d'euros ainsi que les dettes de carry back pour 121 millions d'euros (Cf. Note 17 « Trésorerie Nette», Note 12 « Immobilisations corporelles » et Note 14 « Autres actifs non courants »).

NOTE 26 – INFORMATION SECTORIELLE

I. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le Groupe exerce son activité dans huit zones géographiques détaillées ci-dessous :

Zones géographiques	Pays
Amérique du Nord	Canada, Etats-Unis, Mexique
Royaume-Uni et Irlande	Irlande, Royaume-Uni
Pays Nordiques	Danemark, Finlande, Norvège, Suède
Benelux	Belgique, Luxembourg, Pays-Bas
Allemagne et Europe Centrale	Allemagne, Autriche, Pologne, Suisse et autres pays d'Europe de l'Est
France	France
Europe du Sud	Espagne, Italie, Portugal
Asie Pacifique	Australie, Chine, Inde

A) Analyse du résultat par zone géographique

Le résultat par zone géographique sur l'exercice 2006 s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume- Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Elimi- nation	Total
Chiffre d'affaires											
- hors Groupe	1 341	2 126	441	1 046	514	1 816	339	77	-	-	7 700
- inter-zones géographiques	12	48	23	45	60	74	28	130	-	(420)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 353	2 174	464	1 091	574	1 890	367	207	-	(420)	7 700
MARGE OPÉRATIONNELLE	72	164	32	142	52	5	15	13	(48)	-	447
%	5,4	7,7	7,4	13,5	10,2	0,3	4,4	16,4	-	-	5,8
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	66	127	29	131	40	(30)	9	11	(49)	-	334
Coût de l'endettement financier (net)											(10)
Autres produits et charges financiers											(18)
Charge d'impôt											(13)
RÉSULTAT NET											293
PART DU GROUPE											293

(1) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège.

La marge opérationnelle s'améliore dans toutes les zones géographiques, sauf en France où la profitabilité des activités de conseil et d'intégration de systèmes et applications informatiques est insuffisante pour compenser l'impact des difficultés rencontrées sur le contrat Schneider Electric (retards enregistrés sur la réalisation du « Global Core System », complexité plus grande qu'anticipée initialement de l'exploitation future). Concernant les autres produits et charges opérationnels de l'exercice Cf. Note 6 « Autres produits et charges opérationnels ».

Le résultat par zone géographique sur l'exercice 2005 s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume- Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Elimi- nation	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES											
- hors Groupe	1 353	1 738	415	956	443	1 666	310	73	-	-	6 954
- inter-zones géographiques	17	50	17	49	42	67	22	70	-	(334)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 370	1 788	432	1 005	485	1 733	332	143	-	(334)	6 954
MARGE OPÉRATIONNELLE	(26)	67	24	101	36	44	9	9	(39)	-	225
%	(1,9)	3,8	5,9	10,6	8,2	2,6	2,9	12,1	-	-	3,2
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	20	56	14	85	50	16	5	8	(40)	-	214
Coût de l'endettement financier (net)											(24)
Autres produits et charges financiers											(14)
Charge d'impôt											(35)
RÉSULTAT NET											141
PART DU GROUPE											141

(1) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
Capgemini

Le résultat par zone géographique sur l'exercice 2004 s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume- Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué (1)	Elimi- nation	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES											
- hors Groupe	1 351	1 288	391	857	477	1 479	299	93	-	-	6 235
- inter-zones géographiques	13	35	12	45	23	64	12	50	-	(254)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 364	1 323	403	902	500	1 543	311	143	-	(254)	6 235
MARGE OPERATIONNELLE	(108)	8	1	46	15	54	(10)	3	(33)	-	(24)
%	(8,0)	0,6	0,3	5,4	3,1	3,6	(3,3)	3,2	-	-	(0,4)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(149)	(26)	(15)	(2)	(6)	(10)	(41)	1	(33)	-	(281)
Coût de l'endettement financier (net)											(28)
Autres produits et charges financiers											1
Charge d'impôt											(226)
RÉSULTAT NET											(534)
PART DU GROUPE											(534)

(1) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège.

B) Analyse des charges d'amortissement et des charges sans contrepartie en trésorerie

Sur l'exercice 2006, les charges d'amortissement et les charges sans contrepartie en trésorerie s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume- Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Total
Charges d'amortissement	(31)	(54)	(7)	(17)	(21)	(25)	(5)	(6)	(1)	(167)
Dotations aux provisions (1)	(2)	(6)	-	(2)	(10)	(42)	(1)	(2)	-	(65)
TOTAL	(33)	(60)	(7)	(19)	(31)	(67)	(6)	(8)	(1)	(232)

(1) Ce compte inclut les provisions pour créances douteuses et les provisions courantes et non courantes (position nette des dotations et reprises).

Sur l'exercice 2005, les charges d'amortissement et les charges sans contrepartie en trésorerie s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume- Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Total
Charges d'amortissement	(47)	(47)	(8)	(25)	(24)	(25)	(4)	(5)	(1)	(186)
Dotations aux provisions/ reprises de provisions (1)	1	(1)	-	(1)	-	(10)	(1)	1	-	(11)
TOTAL	(46)	(48)	(8)	(26)	(24)	(35)	(5)	(4)	(1)	(197)

(1) Ce compte inclut les provisions pour créances douteuses et les provisions courantes et non courantes (position nette des dotations et reprises).

Sur l'exercice 2004, les charges d'amortissement et les charges sans contrepartie en trésorerie s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume- Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Total
Charges d'amortissement	(49)	(60)	(9)	(28)	(32)	(27)	(5)	(4)	(1)	(215)
Dotations aux provisions (1)	(2)	(1)	-	(2)	(3)	(3)	(1)	(3)	-	(15)
TOTAL	(51)	(61)	(9)	(30)	(35)	(30)	(6)	(7)	(1)	(230)

(1) Ce compte inclut les provisions pour créances douteuses et les provisions courantes et non courantes (position nette des dotations et reprises).

C) Analyse des actifs et passifs par zone géographique

L'implantation des actifs dans le Groupe correspond à la localisation des clients, exception faite des centres d'externalisation tels que l'Inde. Les actifs et passifs par zone géographique s'analysent comme suit au 31 décembre 2006 :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume- Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Elimi- nation	Total
Actifs par zone géographique :											
– hors Groupe	748	1 053	316	883	420	1 455	193	103	166	-	5 337
– inter-zones géographiques	10	22	6	21	16	49	6	25	23	(178)	-
TOTAL DES ACTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	758	1 075	322	904	436	1 504	199	128	189	(178)	5 337
Impôts différés actifs											888
Etat – Impôt sur les bénéfices											20
Placements à court terme											2 460
Instruments dérivés (1)											3
TOTAL ACTIF											8 708
Passifs par zone géographique :											
– hors Groupe	566	1 214	195	262	203	953	136	50	19	-	3 598
– inter-zones géographiques	40	33	15	25	15	39	8	(8)	10	(177)	-
TOTAL DES PASSIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	606	1 247	210	287	218	992	144	42	29	(177)	3 598
Situation nette de l'ensemble consolidé											3 697
Impôts différés passifs											118
Dettes d'impôt courant											65
Dettes financières											1 224
Instruments dérivés (1)											6
TOTAL PASSIF											8 708

(1) Couverture des risques de taux d'intérêt (Cf. Note 18 « Instruments financiers dérivés »).

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
Capgemini

Les actifs et passifs par zone géographique s'analysent comme suit au 31 décembre 2005 :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume- Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Elimi- nation	Total
Actifs par zone géographique :											
– hors Groupe (1)	674	981	257	899	348	1 348	201	71	178	-	4 957
– inter-zones géographiques	22	22	9	19	15	65	9	18	36	(215)	-
TOTAL DES ACTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	696	1 003	266	918	363	1 413	210	89	214	(215)	4 957
Impôts différés actifs (1)											828
Etat – Impôt sur les bénéfices											21
Placements à court terme											1 805
TOTAL ACTIF											7 611
Passifs par zone géographique :											
– hors Groupe (1)	634	1 100	159	321	174	864	143	38	28	-	3 461
– inter-zones géographiques	41	46	11	32	18	45	10	(1)	10	(212)	-
TOTAL DES PASSIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	675	1 146	170	353	192	909	153	37	38	(212)	3 461
Situation nette de l'ensemble consolidé (1)											2 750
Impôts différés passifs											121
Dettes d'impôt courant											47
Dettes financières											1 231
Instruments dérivés											1
TOTAL PASSIF											7 611

(1) Le total des actifs et le total des passifs par zone géographique ont été retraités dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19, dont les effets sont détaillés en Note 2 « Changement de méthode comptable ».

Les actifs et passifs par zone géographique s'analysent comme suit au 31 décembre 2004 :

<i>en millions d'euros</i>	Amérique du Nord	Royaume- Uni et Irlande	Pays Nordiques	Benelux	Allemagne et Europe Centrale	France	Europe du Sud	Asie Pacifique	Non alloué	Elimi- nation	Total
Actifs par zone géographique :											
– hors Groupe (1)	687	1 010	299	814	383	1 210	209	57	158	-	4 827
– inter-zones géographiques	29	23	6	21	11	35	6	15	21	(167)	-
TOTAL DES ACTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	716	1 033	305	835	394	1 245	215	72	179	(167)	4 827
Impôts différés actifs (1)											778
Etat – Impôt sur les bénéfices											29
Placements à court terme											1 001
Instruments dérivés											1
TOTAL ACTIF											6 636
Passifs par zone géographique :											
– hors Groupe (1)	465	757	178	225	202	757	161	34	2	-	2 781
– inter-zones géographiques	36	23	7	23	31	23	8	9	3	(163)	-
TOTAL DES PASSIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	501	780	185	248	233	780	169	43	5	(163)	2 781
Situation nette de l'ensemble consolidé (1)											2 756
Impôts différés passifs											95
Dettes d'impôt courant											56
Dettes financières											948
TOTAL PASSIF											6 636

(1) Le total des actifs et le total des passifs par zone géographique ont été retraités dans le cadre de l'amendement de la norme IAS 19, dont les effets sont détaillés en Note 2 « Changement de méthode comptable ».

D) Analyse des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles s'analysent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004	2005	2006
Amérique du Nord	35	38	31
Royaume-Uni et Irlande	61	27	47
Pays Nordiques	8	8	4
Benelux	20	9	6
Allemagne et Europe Centrale	54	20	26
France	29	24	30
Europe du Sud	2	8	4
Asie Pacifique	7	8	13
TOTAL	216	142	161

Il convient de noter que le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 2006 diffère du montant présenté en tableaux de flux de trésorerie (101 millions d'euros) du fait de l'exclusion dans ce dernier des transactions sans effet de trésorerie (acquisitions d'actifs détenus en location-financement).

II. INFORMATION SECTORIELLE PAR MÉTIERS

Les prestations du Groupe s'organisent autour de quatre métiers :

Le Conseil, qui a pour mission de contribuer à l'amélioration des performances des entreprises clientes grâce à une connaissance approfondie de leurs activités et de leurs processus.

L'intégration de systèmes et applications informatiques, qui permet de planifier, de concevoir, et de développer des systèmes et des applications informatiques.

L'infogérance, qui consiste à gérer tout ou partie de l'informatique d'une entreprise ou de ses processus (« Business Process Outsourcing » : externalisation des fonctions de support).

Les Services informatiques de proximité, qui proposent au sein de l'entreprise cliente un accompagnement et un savoir-faire informatiques (« Local Professional Services »).

La ventilation du chiffre d'affaires par métier s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004		2005		2006	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Conseil	1 027	16	918	13	851	11
Intégration de systèmes et applications informatiques	2 163	35	2 307	33	2 619	34
Infogérance	2 034	33	2 611	38	3 008	39
Services informatiques de proximité	1 011	16	1 118	16	1 222	16
TOTAL	6 235	100	6 954	100	7 700	100

La ventilation de la marge opérationnelle par métier s'analyse comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2004		2005		2006	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Conseil	10	1,1	41	4,5	86	10,1
Intégration de systèmes et applications informatiques	(44)	(2,0)	118	5,1	196	7,5
Infogérance	(40)	(2,0)	3	0,1	93	3,1
Services informatiques de proximité	83	7,8	102	9,1	120	9,8
Non alloué	(33)	-	(39)	-	(48)	-
TOTAL	(24)	(0,4)	225	3,2	447	5,8

NOTE 27 – EFFECTIFS

A) Effectifs moyens

Les effectifs moyens se répartissent entre les zones géographiques du Groupe de la manière suivante :

	2004		2005		2006	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	8 338	15	7 381	12	6 272	10
Royaume-Uni et Irlande	7 471	13	8 668	15	8 894	14
Pays Nordiques	3 652	6	3 439	6	3 480	5
Benelux	8 356	15	8 402	14	8 807	14
Allemagne et Europe Centrale	3 256	6	3 487	6	4 336	7
France	18 443	32	19 196	32	19 924	31
Europe du Sud	5 210	9	5 246	9	5 982	9
Asie Pacifique	2 509	4	3 762	6	6 167	10
Non alloué	152	-	153	-	151	-
TOTAL	57 387	100	59 734	100	64 013	100

B) Effectifs de fin d'année

Les effectifs de fin d'année se répartissent entre les zones géographiques du Groupe de la manière suivante :

Au 31 décembre	2004		2005		2006	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Amérique du Nord	8 893	15	6 351	10	6 441	10
Royaume-Uni et Irlande	8 534	14	8 826	15	8 785	13
Pays Nordiques	3 485	6	3 429	6	3 608	5
Benelux	8 306	14	8 613	14	9 014	13
Allemagne et Europe Centrale	3 390	6	3 732	6	5 137	8
France	18 508	31	19 714	32	20 287	30
Europe du Sud	5 151	9	5 591	9	6 235	9
Asie Pacifique	2 901	5	4 628	8	8 231	12
Non alloué	156	-	152	-	151	-
TOTAL	59 324	100	61 036	100	67 889	100

NOTE 28 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

- Dans le litige qui oppose la société Cap Gemini S.A. et Monsieur Georges Cohen, ancien dirigeant de la société Transiciel qu'elle avait acquise en 2003 via une offre publique d'échange dont ce dernier conteste la parité d'échange, le Tribunal de Commerce de Paris a débouté Monsieur Georges Cohen de toutes ses demandes par jugement du 19 janvier 2007. Monsieur Georges Cohen a indiqué vouloir interjeter appel de ce jugement.
- Le 8 février 2007, l'assemblée générale des actionnaires de Kanbay a approuvé l'acquisition par Capgemini telle que prévue par les termes de l'accord du 26 octobre 2006. Cette acquisition réalisée sur la base d'un prix par action (incluant les stocks options, les bons de souscription et les actions privilégiées de Kanbay) de 29 dollars américains s'élève à 1,26 milliard de dollars américains. Créée en 1989 et cotée au Nasdaq depuis 2004, Kanbay fournit

un ensemble de services intégrés de conseil en management, intégration et développement de systèmes et infogérance, grâce à une plate-forme de service globale unique spécialisée principalement dans les services financiers mais couvrant aussi les biens de grande consommation, ainsi que les télécommunications, les médias, la santé et les loisirs.

La société a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 230,5 millions de dollars américains et un résultat opérationnel de 41,3 millions de dollars américains. En 2006, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel provisoires (non audités) s'élèvent respectivement à 414,0 et 34,3 millions de dollars américains (chiffres selon les normes « US GAAP »).

Fin octobre 2006, Kanbay employait environ 6 900 collaborateurs dans le monde, dont 5 000 en Inde et 1 600 en Amérique du Nord. Kanbay a son siège social à Rosemont (Illinois) avec des bureaux en Amérique du Nord, ainsi qu'à Londres, Singapour, Hong Kong,

Tokyo et Melbourne. Ses sites de production se trouvent en Inde à Pune, Hyderabad, Chennai et Bangalore. Kanbay dispose de la certification CMM Level 5 (la certification CMM est un modèle universel de qualité qui décrit les processus optimaux de développement et de maintenance logiciel). Une description détaillée de Kanbay et de ses activités peut être obtenue dans le rapport annuel (10-K) de Kanbay pour l'exercice 2005 et sur le site web de la SEC (www.sec.gov) ou dans la section « Investors » du site web de Kanbay (www.kanbay.com).

- Le 8 février 2007, la société Sogeti USA a procédé à l'acquisi-

tion de la société Software Architects Inc.. Basée à Chicago, cette société dispose d'un effectif de plus de 500 collaborateurs présents dans 10 villes américaines. Le chiffre d'affaires et le résultat net de Software Architects Inc. en 2005 étaient respectivement de 66 et 4 millions de dollars américains. En 2006, cette société a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 68 millions de dollars américains (chiffres selon les normes « US GAAP »).

- Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale de verser aux actionnaires du Groupe, au titre de l'exercice 2006, un dividende de 0,70 euro par action.

NOTE 29 – LISTE PAR PAYS DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Le nombre de sociétés consolidées au 31 décembre 2006 s'élève à 109.

Pays	Sociétés Consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
ALLEMAGNE	Capgemini Deutschland GmbH (Berlin)	100,0 %	IG
	Capgemini Deutschland Holding GmbH	100,0 %	IG
	Capgemini Systems GmbH (Stuttgart)	100,0 %	IG
	SD&M Software Design and Management AG (München)	100,0 %	IG
	Plecto AG (Traustein)	100,0 %	IG
	Sogeti Deutschland GmbH (Berlin)	100,0 %	IG
	Cap Gemini Telecom Media & Networks Deutschland GmbH	100,0 %	IG
	FuE-Future Engineering GmbH	100,0 %	IG
	FuE-Future Engineering & Consulting GmbH	100,0 %	IG
Computer Konzept EDV Beratung und Betreuung GmbH	100,0 %	IG	
AUSTRALIE	Capgemini Australia Pty Ltd.	100,0 %	IG
	Capgemini Business Services Australia Pty Ltd.	100,0 %	IG
AUTRICHE	Capgemini Consulting Österreich AG	100,0 %	IG
BELGIQUE	Capgemini Belgium N.V/S.A.	100,0 %	IG
	Sogeti Belgium S.A.	100,0 %	IG
	Sogeti NV/SA (Belgium)	100,0 %	IG
	Sogeti International S.A.	100,0 %	IG
CANADA	Capgemini New Brunswick Inc.	100,0 %	IG
	Capgemini Nova Scotia Ltd.	100,0 %	IG
	Capgemini Canada Inc.	100,0 %	IG
	Inergi Inc.	100,0 %	IG
	Inergi LP	100,0 %	IG
	New Horizons System Solutions LP	100,0 %	IG
	New Horizons System Solutions Inc.	100,0 %	IG
CHINE	Capgemini (Shanghai) Co. Ltd.	100,0 %	IG
	Capgemini Hong Kong Ltd.	100,0 %	IG
	Capgemini Business Services (China) Ltd.	100,0 %	IG
	Capgemini Business Services (Asia) Ltd.	100,0 %	IG
DANEMARK	Capgemini Danmark AS	100,0 %	IG
	Sogeti Danmark	100,0 %	IG
ESPAGNE	Capgemini España, S.L.	100,0 %	IG
	Sogeti España S.L.	100,0 %	IG
	InQA Test Labs SL	100,0 %	IG
	QAlis Solutions SL	100,0 %	IG
ÉTATS-UNIS	Capgemini America Inc.	100,0 %	IG
	Capgemini Applications Services LLC	100,0 %	IG
	Capgemini Financial Services LLC	100,0 %	IG
	Capgemini U.S. Consulting B.V.	100,0 %	IG
	Capgemini Holding Inc.	100,0%	IG
	Capgemini U.S. LLC	100,0%	IG
	Capgemini North America Inc.	100,0 %	IG
	Capgemini Technologies LLC	100,0 %	IG
	Capgemini Government Solutions LLC	100,0 %	IG
	Capgemini Energy GP LLC	100,0 %	IG
	Capgemini Energy Holdings LLC	100,0 %	IG
	Capgemini Energy LP	97,1 %	IG
	Sogeti USA LLC	100,0 %	IG
FINLANDE	Capgemini Finland Oy	100,0 %	IG

IG = Intégration globale

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE
Capgemini

Pays	Sociétés Consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
FRANCE	Cap Gemini S.A.	Société mère	IG
	Capgemini France S.A.S	100,0 %	IG
	Capgemini Gouvieux S.A.S	100,0 %	IG
	Capgemini Service S.A.S.	100,0 %	IG
	Capgemini Université S.A.S	100,0 %	IG
	Immobilière Les Fontaines S.A.R.L.	100,0 %	IG
	SCI Béhoust	100,0 %	IG
	SCI Paris Etoile	100,0 %	IG
	Capgemini Consulting S.A.S.	100,0 %	IG
	Capgemini Finance et Services S.A.S.	100,0 %	IG
	Capgemini Industrie et Distribution S.A.S.	100,0 %	IG
	Capgemini Est S.A.S.	100,0 %	IG
	Capgemini Ouest S.A.S.	100,0 %	IG
	Capgemini Sud S.A.S.	100,0 %	IG
	Capgemini Outsourcing Services S.A.S.	100,0 %	IG
	Capgemini OS Electric S.A.S.	100,0 %	IG
	Cap Gemini Telecom & Media S.A.S	100,0 %	IG
	Sogeti S.A.S.	100,0 %	IG
	Sogeti Infrastructure Service S.A.S.	100,0 %	IG
	Sogeti Application Service S.A.S.	100,0 %	IG
	Sogeti Régions S.A.S	100,0 %	IG
Sogeti Services S.A.S.	100,0 %	IG	
Sogeti High Tech	100,0 %	IG	
Chryseis Micro et Réseaux E.U.R.L.	100,0 %	IG	
GRANDE-BRETAGNE	Capgemini UK Plc	100,0 %	IG
	CGS Holdings Ltd.	100,0 %	IG
	Sogeti UK	100,0 %	IG
HONGRIE	Capgemini Magyarország Kft	100,0 %	IG
INDE	Capgemini Consulting India Private Ltd.	100,0 %	IG
	InQA Test Labs Private Ltd (India)	100,0 %	IG
	Unilever Shared Service Ltd	51,0 %	IG
IRLANDE	Sogeti Ireland Ltd.	100,0 %	IG
ITALIE	Capgemini Italia S.p.A.	100,0 %	IG
LUXEMBOURG	Sogeti Luxembourg S.A.	100,0 %	IG
	Capgemini Reinsurance Company S.A.	100,0 %	IG
	Sogeti PSF Luxembourg S.A.	100,0 %	IG
MEXIQUE	Capgemini Mexico S. de R.L. de C.V.	100,0 %	IG
NORVÈGE	Capgemini Norge AS	100,0 %	IG

IG = Intégration globale

Pays	Sociétés Consolidées	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration
PAYS BAS	Capgemini Outsourcing B.V.	100,0 %	IG
	Capgemini Interim Management B.V.	100,0 %	IG
	Capgemini Nederland B.V.	100,0 %	IG
	Capgemini Sourcing B.V.	100,0 %	IG
	Capgemini Educational Services B.V.	100,0 %	IG
	Capgemini N.V.	100,0 %	IG
	Paul Postma Marketing Consultancy B.V.	100,0 %	IG
	Capgemini Datacenter Amsterdam B.V.	100,0 %	IG
	Sogeti Nederland B.V.	100,0 %	IG
	Capgemini International B.V.	100,0 %	IG
	Cap Gemini Telecom Media & Networks Nederland B.V.	100,0 %	IG
POLOGNE	Capgemini Polska Sp z.o.o.	100,0 %	IG
PORTUGAL	Capgemini Portugal, Serviços de Consultoria e Informatica S.A.	100,0 %	IG
REP. TCHÈQUE	Capgemini Czech Republic S.r.o.	100,0 %	IG
SERBIE	Capgemini d.o.o (Serbia and Montenegro)	100,0 %	IG
SINGAPOUR	Capgemini Asia Pacific Pte Ltd.	100,0 %	IG
SLOVAQUIE	Capgemini Slovensko, s.r.o.	100,0 %	IG
SUÈDE	Capgemini AB	100,0 %	IG
	Capgemini Sverige AB	100,0 %	IG
	Sogeti Sverige AB	100,0 %	IG
SUISSE	Capgemini Suisse S.A. (Zurich)	100,0 %	IG
	SD&M Schweiz AG (Zurich)	100,0 %	IG
	Sogeti Suisse S.A.	100,0 %	IG

IG = Intégration globale